



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 7 décembre 2017

Présents : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Madame Michèle PAGANIN, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE, Monsieur Auguste VEROLA

Suppléants : Madame Anne-Marie DUMONT, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Josiane PIRET, Madame Michelle SALUCKI

Procuration : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY

RAPPORT N° 17-50 - CALENDRIER DES FORMATIONS DE SAPEURS-POMPIERS - ANNÉE 2018

Pour l'année 2018, un calendrier prévisionnel a été élaboré avec les correspondants formation des groupements territoriaux et fonctionnels, les conseillers techniques et le groupement fonctionnel opération, étant précisé que les formations figurant dans ce document peuvent faire l'objet de modifications en fonction des impératifs opérationnels.

L'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations de sapeurs-pompiers volontaires et l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels déterminent l'ensemble du dispositif de formation applicable aux sapeurs-pompiers, hors membres du service de santé et de secours médical.

La formation n'est plus une condition préalable à l'avancement de grade, toutefois, le sapeur-pompier ne pourra tenir un emploi, qu'après validation de la formation correspondante.

Le calendrier annexé au présent rapport intègre les actions de formation du ressort du service départemental d'incendie et de secours :

- formations de tronc commun (formations d'intégration ou initiales, de professionnalisation ou continues) liées aux recrutements et avancements de grade,

- formations aux spécialités (FDF, transmissions...) et formations d'adaptation aux risques locaux, conformément au SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture du Risque et au RO (Règlement Opérationnel),

D'autres organismes de formation assureront les formations « extra-départementales », tels que l'ENSOSP, l'ECASC, le CNFPT à titre payant ou grâce à la cotisation ou sur-cotisation

Toutefois, compte tenu des textes modificatifs sur la formation, l'élaboration des scénarios pédagogiques de formation a débuté en 2014 et doit se poursuivre ; ils seront validés par le directeur de l'établissement, en y intégrant les conditions d'évaluation.

Les actions de formation organisées par le groupement fonctionnel formation au bénéfice d'autres collectivités (accueil de stagiaires, réalisation de stages spécifiques, mise à disposition d'équipes pédagogiques, de matériels ...) feront l'objet de conventions préalables.

Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes émettra les titres de recettes correspondants, auprès des collectivités concernées, selon le barème en vigueur pour ces prestations (cf annexe 1), qui comprennent les frais d'inscription, de pédagogie et de logistique (hors hébergement et restauration du matin et du soir).

Le comité technique et le comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, réunis le 20 novembre 2017, ont émis un avis favorable.

La commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, consultée le 30 novembre, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le calendrier des formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires pour l'année 2018 ainsi que le barème des stages organisés par le SDIS 06 (annexe 1).

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Ange GINESY



DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES MARITIMES

CALENDRIER DES FORMATIONS



ANNEE 2018

GROUPEMENT FONCTIONNEL FORMATION SPORT

« Se Former pour Mieux Servir »

SOMMAIRE

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES	5
LES FORMATIONS INITIALES DE SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES.....	11
Module Transverse de l'Equipier S.P.V.....	12
Module Equipier prompt secours.....	13
Module Equipier Secours à personne.....	14
Reliquat Incendie - part B de l'Equipier S.P.V.....	15
Module Incendie de l'Equipier S.P.V.....	16
Module Opérations Diverses de l'Equipier S.P.V.....	17
Module Secours Routier de l'Equipier S.P.V.....	18
Complément de formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers	20
Présélection BAC PRO « métiers de la sécurité » classe de 2ème	21
PFMP BAC PRO « métiers de la sécurité » classe de 1ère	22
PFMP BAC PRO « métiers de la sécurité » classe de Terminale.....	23
LES FORMATIONS D'ADAPTATION A L'EMPLOI DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS ...	24
Formation d'Intégration de Sapeur-pompier professionnel.....	25
Formation d'Adaptation à l'Emploi de Caporal de Sapeurs-Pompiers Professionnels	26
LES FORMATIONS LIEES A L'AVANCEMENT DE GRADE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES	27
Formation de Chef d'Equipe de Sapeurs-Pompiers Volontaires	28
Formation de Chef d'Agrès à une équipe de Sapeurs-Pompiers Volontaires.....	29
Formation de Chef d'Agrès Tout Engin de Sapeurs-Pompiers Volontaires.....	30
LES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS DE TRONC COMMUN	31
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des sapeurs-pompiers volontaires.....	32
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des sapeurs-pompiers en secours à personne.....	33
Maintien et perfectionnement des acquis du Chef de groupe- COS.....	34
Maintien et perfectionnement des acquis des Officiers RENS et MOYENS	35
Maintien et perfectionnement des acquis du Chef de colonne	36
Maintien et perfectionnement des acquis de l'officier Anticipation.....	37
Maintien et perfectionnement des acquis du Chef de site	38
LES FORMATIONS DE SPECIALITES DES SAPEURS POMPIERS	39
Equipier Feux de Forêt	40
Chef d'agrès Feux de Forêt	41
Conducteur Véhicule Léger Hors Pompe	42
Conducteur Véhicule Pompe Poids Lourds.....	43
Conducteur Véhicule Tout Terrain.....	44
Conducteur Véhicule Tout Terrain - Préformation Formateur	45

Conducteur Moyens Elévateurs Aériens	46
Formation Conducteur Moyens Elévateurs Aériens « réserve départementale »	47
Formation Conducteur Moyens Elévateurs Aériens « réserve départementale »	48
Formation Conducteur Moyens Elévateurs Aériens « réserve départementale »	49
Permis de conduire catégorie C	50
Permis de conduire catégorie C	52
Conducteur d'opération de secours en montagne	54
Conducteur d'opération de secours en canyon	55
Opérateur de Coordination Opérationnelle en Poste de Commandement Tactique	56
Opérateur de Salle Opérationnelle	57
Chef de Salle Opérationnelle	58
Sélection départementale SAL1 30 m	60
Préformation à la formation SAL1 30 m	61
Surveillant de baignade et activités nautiques	62
Equipier sauvetage animalier	63
Formation Complémentaire de Moniteur de techniques d'engagement et d'attaque- tronc commun	64
Formation Complémentaire de Moniteur de techniques d'engagement et d'attaque- Outil à taille réelle	65
Agent de Prévention	66
LES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS DE SPECIALITES ..	67
Maintien et perfectionnement des acquis des formateurs incendie	69
Maintien et perfectionnement des acquis des moniteurs incendie	70
Maintien et perfectionnement des acquis des formateurs de formateur incendie	71
Maintien et perfectionnement des acquis des formateurs aux premiers secours	72
Maintien et perfectionnement des acquis des formateurs de formateurs aux premiers secours	73
Maintien et perfectionnement des acquis du chef de groupe feux de forêts	74
Maintien et perfectionnement des acquis du chef de colonne feux de forêts	75
Maintien et perfectionnement des acquis du chef de site feux de forêts	76
Maintien et perfectionnement des acquis du conducteur véhicule tout terrain	77
Maintien et perfectionnement des acquis du formateur de conducteur de moyen élévateur aérien	78
Maintien et perfectionnement des acquis de conducteur de moyen élévateur aérien	79
Maintien et perfectionnement des acquis de conducteur de moyen élévateur aérien	80
Maintien et perfectionnement des acquis de conducteur de moyen élévateur aérien	81
Maintien et perfectionnement des acquis du surveillant de baignade et d'activités nautiques	82
LES FORMATIONS ORGANISEES PAR LES ORGANISMES EXTERIEURS	83
Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers	84
Ecole d'Application de la Sécurité Civile	86
Centre National de la Fonction Publique Territoriale	89
Bataillon de Marins Pompiers de Marseille/ Centre d'Entraînement aux Techniques d'Incendie et de Survie	90
Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile	91
Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches	92
CALENDRIER DES EPREUVES SPORTIVES	93

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

1. Modalités d'inscription :

Les agents désireux de participer à l'un des stages proposés dans ce calendrier, organisé par le Groupement Fonctionnel Formation Sport ou par un des organismes de formation extérieurs, devront adresser leur demande, par la voie hiérarchique, en utilisant :

- L'application WEBFOR
- Le modèle adéquat de fiches de candidature à défaut.

Les critères de choix des candidatures tiendront compte :

- Du cadre et des orientations de l'établissement,
- Du respect des conditions d'admission,
- De la motivation écrite et de l'avis hiérarchique justifiant la candidature,
- Des besoins opérationnels ou de service.

Les candidatures, avec avis motivés, devront être validées via WEBFOR au plus tard **2 MOIS AVANT LE DEBUT DE CHAQUE STAGE.**

2. Groupement Fonctionnel Formation-Sport

Un mois avant le début de l'action de formation, le Groupement Formation-Sport adressera, sous couvert de la voie hiérarchique, à chacun des participants, stagiaires et chargés d'encadrement :

- une convocation,
- éventuellement un ordre de mission, **sur demande de l'intéressé**. La demande devant être parvenue au Groupement Fonctionnel Formation-Sport au moins 6 jours ouvrables avant le début du stage (cas des stages hors département ou de l'utilisation d'un véhicule personnel).

Tout candidat ne se présentant pas à un stage devra obligatoirement motiver son absence par téléphone puis par écrit, sous couvert de la voie hiérarchique, dans le délai le plus bref.

3. Apprenants et Formateurs:

Devront se présenter aux dates et heures indiquées, munis des matériels et effets précisés dans la convocation.

4. Indemnisation :

Les dossiers de demande d'indemnisation de frais devront comprendre les pièces suivantes :

- Convocation,
- Ordre de mission avec les pièces justificatives (*dûment signés par l'agent et son supérieur hiérarchique*)
- Copie de la carte grise (*en cas d'utilisation d'un véhicule personnel*)
- Original des titres de transport
- Justificatifs de dépense de repas et hébergement
- Photocopie de l'attestation de participation au stage

Les demandes sont à adresser à la cellule déplacements du SDIS.

5. Hébergement :

Pour les formations organisées à l'Ecole Départementale d'Incendie et de Secours (EDIS06)- site de Saint Vallier de Thiey et site de Cagnes sur Mer et dont la durée est supérieure à une journée, les participants peuvent bénéficier d'un hébergement sur place.

Dans ce cas, ils doivent en formuler la demande, sous couvert de la voie hiérarchique, au moins 15 jours avant le début de l'action de formation.

6. Diplômes et attestations de stage :

Les originaux des diplômes, attestations de formation seront transmis aux intéressés, sous couvert de la voie hiérarchique, par le Groupement Fonctionnel Formation-Sport.

Les copies de ces documents seront adressées au Service des Ressources Humaines du SDIS.

7. Divers :

En plus des actions de formation organisées par le G.F.F.S. et prévues dans ce calendrier, il est possible de candidater pour une formation organisée par :

- L'ENSOSP,
- Le CNFPT,
- L'ECASC Valabre,
- L'ANENA,
- Le BMPM
-
-

Ces formations s'inscrivent dans les limites budgétaires prévues au budget de l'année de référence et font l'objet en dernier ressort d'un arbitrage du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

8. Avertissement :

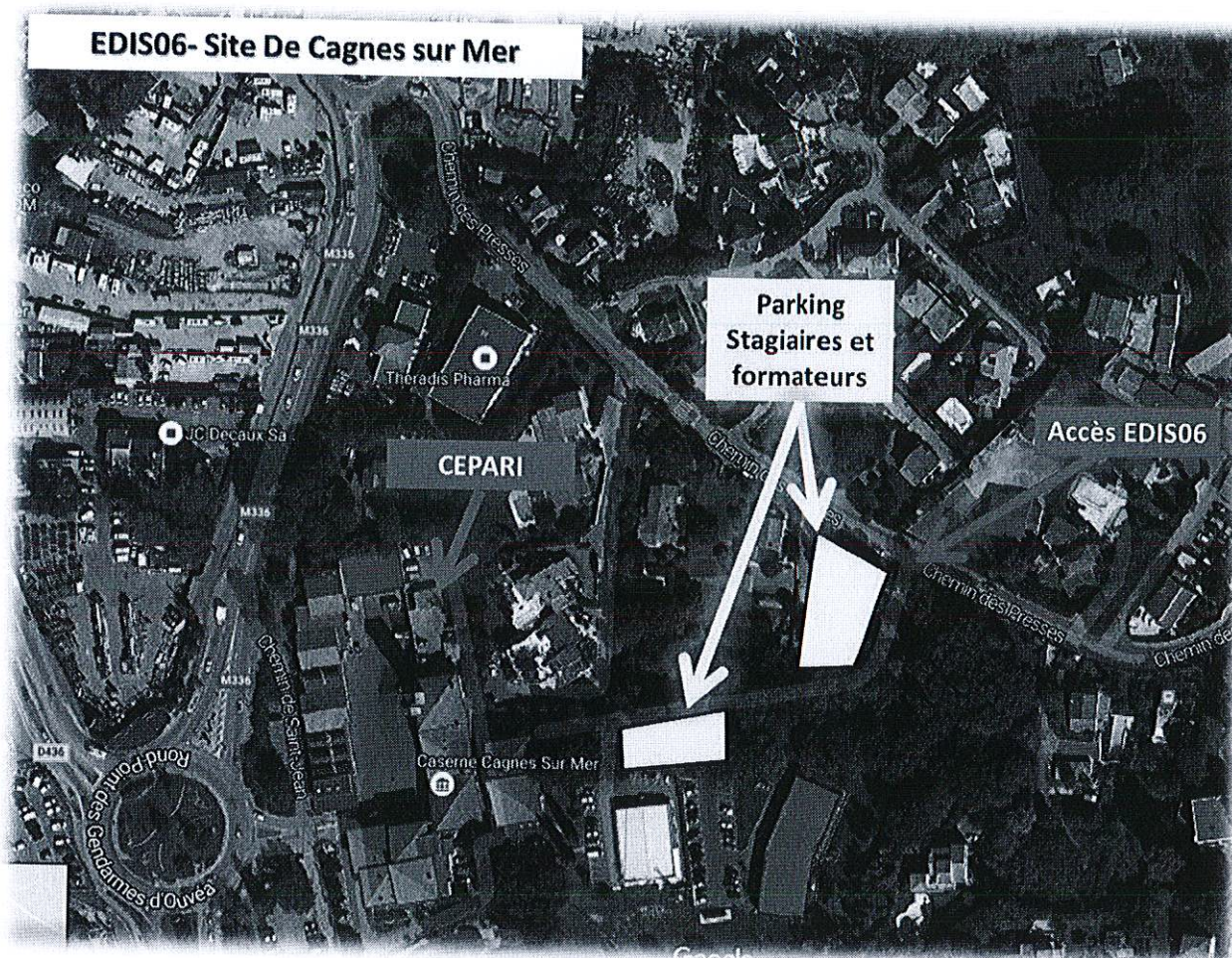
LES FORMATIONS PLANIFIEES DANS CE CALENDRIER PEUVENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS EN FONCTION NOTAMMENT DES IMPERATIFS OPERATIONNELS OU BUDGETAIRES.

9. Sites de Formation :

Le G.F.F.S. dispose de plusieurs de site pour assurer la mise en œuvre des formations :

- EDIS 06- Site de Cagnes sur Mer
- EDIS 06- Site de Saint Vallier de Thiey
- Ecoles chargées de mission dans les groupements territoriaux

- EDIS 06- Site de Cagnes sur Mer (29 CHEMIN DES PRESSES)



Le site de Cagnes sur Mer dispose des moyens suivants :

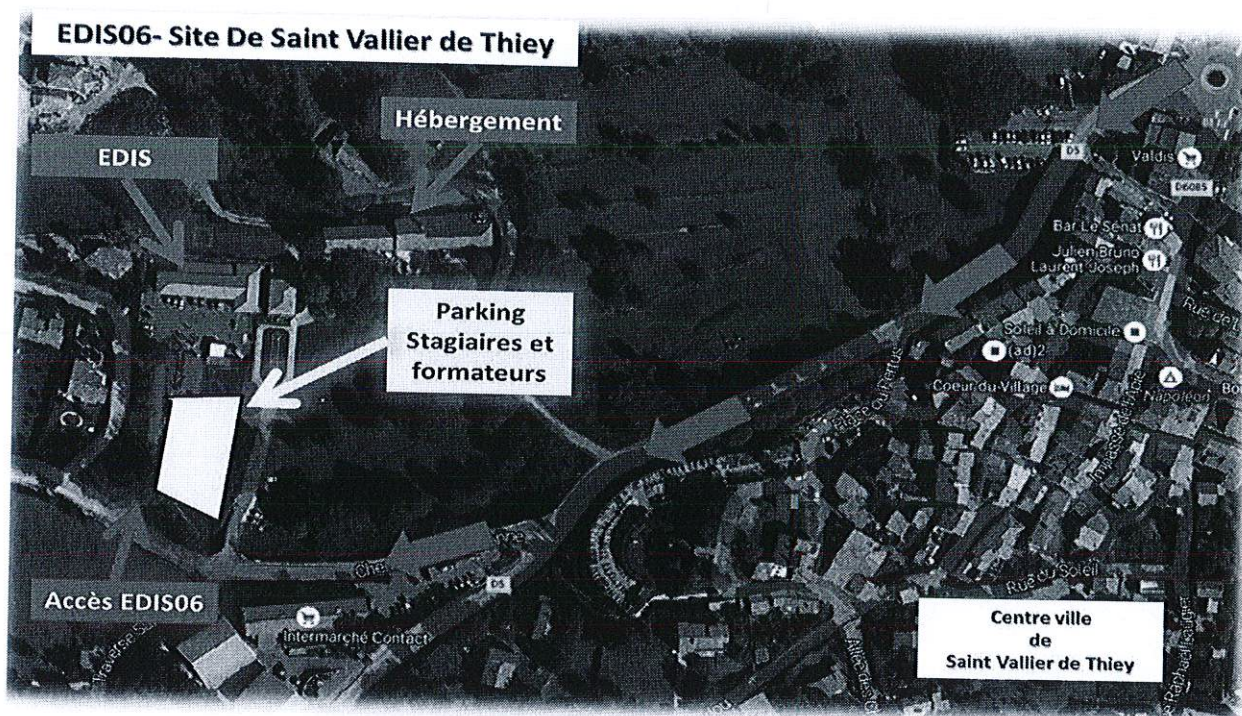
- 2 salles de cours d'une capacité de 16 apprenants chacune
- 1 salle de cours d'une capacité de 24 apprenants
- 1 bureau mis à la disposition des formateurs
- 1 Centre d'Entraînement au Port de l'Appareil Respiratoire Isolant (CEPARI)
- 1 aire de manœuvre avec une tour d'entraînement mutualisée avec le CIS CSM
- 1 hébergement de 24 lits
- 1 service de restauration mutualisé avec le CIS CSM

Ce site est également le siège de la « mission logistique- soutien aux formations » du G.F.F.S. Il abrite notamment dans ses remises un parc roulant composé de :

- 3 FPTL
- 1 FPT
- 3 VSAV
- 1 VSR
- 3 VTP

En arrivant sur le site, vous disposez d'un parking dont il conviendra de respecter l'utilisation.

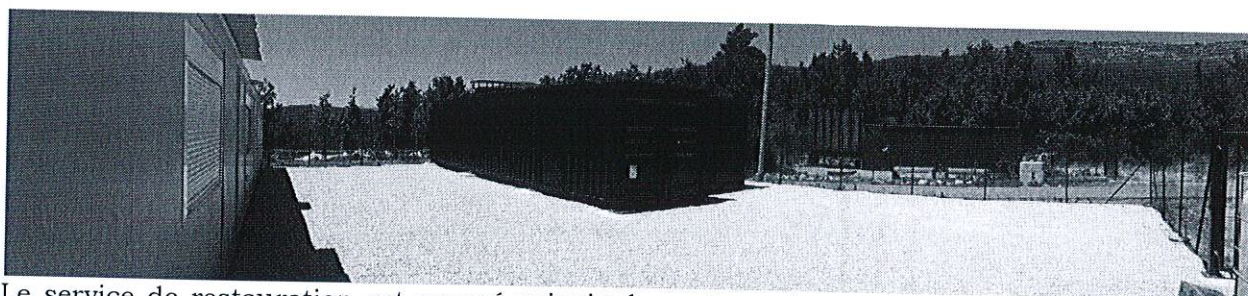
- EDIS 06- Site de Saint Vallier de Thieu



Doté d'un plateau technique, qui poursuit son développement, le site Saint Vallier de Thieu accueille les formations de lutte contre les incendies, et de gestion opérationnelle et de commandement.

Toutefois, l'environnement du site permet de mettre en œuvre les formations « feux de forêts » dans d'excellentes conditions. Ce site dispose des moyens suivants :

- 2 salles de cours 12 apprenants
- 1 espace simulation virtuelle
- 1 bureau « formateurs »
- 1 hébergement conventionné avec la commune d'une capacité de 20 lits
- 1 plateau technique
 - 1 Caisson d'observation et d'entraînement aux phénomènes thermiques
 - 1 Caisson d'attaque et de progression
 - 1 Toiture pédagogique
 - 1 simulateur « feu de voiture »
 - 1 aire de manœuvre
 - 1 simulateur virtuel



Le service de restauration est assuré principalement par les restaurants du centre-ville. De plus, une prestation sous convention avec la commune est possible.

En arrivant sur le site, vous disposez d'un parking dont il conviendra de respecter l'utilisation.

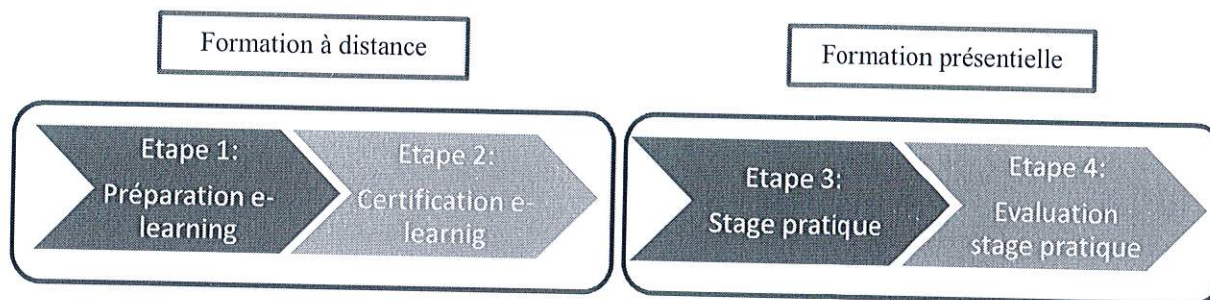
10. La formation ouverte à distance, dite « FOAD » :

Conformément aux textes réglementaires relatifs aux formations des sapeurs-pompiers, celle-ci peut être délivrée par des enseignements à distance.

Dans ce cadre, le SDIS des Alpes-Maritimes a mis en place un dispositif de formation à distance orienté vers des unités de valeurs de l'ensemble des formations du parcours des agents. L'objectif étant de ne pas diminuer la durée des formations, mais de mettre à profit le temps gagné lors de l'acquisition de savoirs par le e-learning, pour le stage présentiel qui aura lieu à l'issue de cette première étape.

Le processus de formation s'oriente selon un schéma en 4 étapes pour l'apprenant :

- La préparation en e-learning ;
- La certification en e-learning ;
- Le stage pratique ;
- L'évaluation du stage pratique.



Le GFFS travaille sur un règlement permettant de préciser les objectifs et l'ensemble des modalités de mise en œuvre de la FOAD. Il sera proposé pour une mise en place premier trimestre 2018.

LES FORMATIONS DE TRONC COMMUN



LES FORMATIONS INITIALES DE SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES



 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE</p>	<p>M- EQTRA V</p>
	<p>Module Transverse de l'Equipier S.P.V.</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Johanna LO NEGRO
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : johanna.lonegro@sdis06.fr

Objectif de la formation

Connaître les notions élémentaires d'intégration au sein du SDIS, et adopter une attitude compatible avec un engagement de Sapeur-Pompier Volontaire

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
 Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 16 Apprenants

Durée de la formation

08h00/ 1 journée

Pré- requis

Être recruté en qualité de Sapeur-Pompier Volontaire par le SDIS 06

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

	SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4	SESSION N°5
<i>GT Ouest - Ouest</i>	20/01/2018	21/01/2018			
<i>GT Ouest Centre</i>	20/01/2018	27/01/2018			
<i>GT Nice Montagne Pays mentonnais</i>	27/01/2018				
<i>GT Nice Montagne Pays niçois</i>	3/02/2018	3/02/2018	10/02/2018	10/02/2018	15/04/2018
<i>GT Nice Montagne NICE</i>	20/01/2018	20/01/2018	20/01/2018	23/09/2018	

Observations

Module organisé conjointement par le G.F. Formation Sport et les services de formation des Groupements Territoriaux ;

Module faisant l'objet d'une évaluation formative.

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE</p>	<p>M- EQPS V</p>
	<p>Module Equipier prompt secours.</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Johanna LO NEGRO
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : johanna.lonegro@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir en qualité d'équipier dans le cadre d'une mission de prompt secours.

Public Autorisé

Effectif Autorisé par session

- Sapeur-Pompier Professionnel
 Sapeur-Pompier Volontaire

6 à 16 Apprenants

Durée de la formation

Pré- requis

32h00/ 4 journées

Avoir suivi le Module Transverse de l'équipier SPV

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

	SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4	SESSION N°5
GT Ouest - Ouest	3,4, et 10,11/02/2018	10,11, et 17,18/02/2018	17 au 20/02/2018		
GT Ouest Centre	24 au 27/02/2018	3 au 6/03/2018			
GT Nice Montagne Pays mentonnais	10,11 et 17,18/02/2018				
GT Nice Montagne Pays niçois	17, 18, et 24, 25/02/2018	3 au 6/03/2018	17, 18, et 24, 25/02/2018	3 au 6/03/2018	28/04 au 1/05/2018
GT Nice Montagne NICE	2 au 5/02/2018	16 au 19/02/2018	6 au 9/10/2018	19 au 22/10/2018	

Observations

Module organisé conjointement par le G.F. Formation Sport et les services de formation des Groupements Territoriaux ;

Module faisant l'objet d'une évaluation certificative.

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE</p>	<p>M- EQSAP V</p>
	<p>Module Equipier Secours à personne.</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Johanna LO NEGRO
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : johanna.lonegro@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir en qualité d'équipier dans le cadre de secours à personne.

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
 Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 16 Apprenants

Durée de la formation

40h00/ 5 journées

Pré- requis

Avoir suivi le Module Transverse de l'équipier SPV et le module équipier prompt secours


Planning Prévisionnel des sessions de la formation

	SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4	SESSION N°5
GT Ouest – Ouest	24 au 28/02/2018	1 au 5/03/2018	24 au 28/03/2018		
GT Ouest Centre	28/02 au 4/03/2018	7 au 11/03/2018			
GT Nice Montagne Pays mentonnais	14 au 18/03/2018				
GT Nice Montagne Pays niçois	26/02 au 2/03/2018	7 au 11/03/2018	26/02 au 2/03/2018	7 au 11/03/2018	2 au 6/05/2018
GT Nice Montagne NICE	5 au 9/03/2018	19 au 23/03/2018	27 au 31/10/2018	1 au 5/11/2018	

Observations

Module organisé conjointement par le G.F. Formation Sport et les services de formation des Groupements Territoriaux ;

Module faisant l'objet d'une évaluation certificative.

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE</p>	<p>M- EQINCB V</p>
	<p>Reliquat Incendie - part B de l'Equipier S.P.V.</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Johanna LO NEGRO
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : johanna.lonegro@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir en qualité d'équipier dans le cadre d'une mission Incendie

Public Autorisé

- Sapeur-pompier Professionnel
 Sapeur-pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 16 Apprenants

Durée de la formation

56h00/ 7 journées

Pré- requis

Être titulaire du module Incendie partie A

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

	SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4	SESSION N°5
<i>GT Ouest - Ouest</i>	24/02 au 02/03/2018				

Observations

Module organisé conjointement par le G.F. Formation Sport et les services de formation des Groupements Territoriaux ;
 Module comprenant un passage au COEPT ;
Module faisant l'objet d'une évaluation certificative.

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE	M- EQINC V
	Module Incendie de l'Equipier S.P.V.	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Johanna LO NEGRO
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : johanna.lonegro@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir en qualité d'équipier dans le cadre d'une mission Incendie

Public Autorisé

- Sapeur-pompier Professionnel
 Sapeur-pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 16 Apprenants

Durée de la formation

80h00/ 10 journées

Pré- requis

Être titulaire des modules transverse et équipier prompt secours

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

	SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4	SESSION N°5
<i>GT Ouest – Ouest</i>	2 au 11/03/2018	21 au 30/04/2018	20 au 29/10/2018		
<i>GT Ouest Centre</i>	21 au 30/04/2018	28/04 au 07/05/2018			
<i>GT Nice Montagne Pays mentonnais</i>	1 au 10/10/2018				
<i>GT Nice Montagne Pays niçois</i>	31/03, 1, 7, 8, du 21 au 26/04/2018	27 au 30/04, et 1 au 6/05/2018	31/03, 1, 7, 8, du 21 au 26/04/2018	27 au 30/04, et 1 au 6/05/2018	6, 7, 13, 14, du 20 au 25/10/2018
<i>GT Nice Montagne NICE</i>	21 au 30/04/2018	1 au 10/05/2018	19 au 28/05/2018		

Observations

Module organisé conjointement par le G.F. Formation Sport et les services de formation des Groupements Territoriaux ;

Module comprenant un passage au COEPT et une séquence au CEPARI ;

Module faisant l'objet d'une évaluation certificative.

 « Se Former pour mieux Servir »	F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE	M- EQDIV V
	Module Opérations Diverses de l'Equipier S.P.V.	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Johanna LO NEGRO
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : johanna.lonegro@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir en qualité d'équipier dans le cadre d'une Opération Diverse

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
 Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 16 Apprenants

Durée de la formation

24h00/ 3 journées

Pré- requis

Être titulaire du module Incendie

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

	SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4	SESSION N°5
GT Ouest - Ouest	25 au 27/05/2018	23 au 25/06/2018	26 au 28/10/2018		
GT Ouest Centre	14 au 16/09/2018	21 au 23/09/2018			
GT Nice Montagne Pays mentonnais	30/11 au 2/12/2018				
GT Nice Montagne Pays niçois	21 au 23/09/2018	5 au 7/10/2018			
GT Nice Montagne NICE	14 au 16/04/2018				

Observations

Module organisé conjointement par le G.F. Formation Sport et les services de formation des Groupements Territoriaux ;
 Module comprenant une journée d'apprentissage sur les techniques d'intervention animalière ;
Module faisant l'objet d'une évaluation certificative.

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE</p>	<p>M- EQSR V</p>
	<p>Module Secours Routier de l'Equipier S.P.V.</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Johanna LO NEGRO
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : johanna.lonegro@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir en qualité d'équipier dans le cadre d'une mission de Secours Routier

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
 Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 16 Apprenants

Durée de la formation

32h00/ 4 journées

Pré- requis

Être titulaire du module Secours à Personne

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

	SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4	SESSION N°5
<i>GT Ouest - Ouest</i>	1 au 4/11				
<i>GT Ouest Centre</i>	20 au 23/10/2018				
<i>GT Nice Montagne Pays mentonnais</i>					
<i>GT Nice Montagne Pays niçois</i>	22, 23, 29, 30/09/2018	22, 23, 29, 30/09/2018			
<i>GT Nice Montagne NICE</i>	14 au 17/09/2018				

Observations

Module organisé conjointement par le G.F. Formation Sport et les services de formation des Groupements Territoriaux ;

Module comprenant des mises en situation réalisées en périodes nocturnes ;

Module faisant l'objet d'une évaluation certificative.

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>BREVET NATIONAL DE JEUNE SAPEUR POMPIER</p>	<p>Brevet de JSP</p>
--	---	-----------------------------

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Cécile COURCY
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.93.80.34.60.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : cecile.courcy@sdis06.fr

Objectif de la formation

Obtenir le Brevet National de Jeune Sapeur-pompier

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Sapeur-Pompier	A Déterminer

Durée de la formation	Pré- requis
16h00/ 2 journées	Avoir effectué 3 ou 4 années dans une section de « Jeunes Sapeurs-Pompiers » et être dans l'année de ses 18 ans.

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06
SESSION N°1
A définir

Observations

--

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE</p>	<p>CJSP</p>
	<p>Complément de formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Cécile COURCY
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.93.80.34.60.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : cecile.courcy@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir en qualité d'équipier dans le cadre des activités opérationnelles du SPV

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 à 16 Apprenants

Durée de la formation	Pré-requis
104h00/ 13 journées	Être recruté par le SDIS en qualité de sapeur-pompier volontaire et titulaire du Brevet « Jeunes Sapeurs-Pompiers »

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06	
SESSION N°1	
Le 13/01/2018 et du 26/02/2018 au 09/03/2018	
SESSION N°2	
A définir- Semestre 2	
SESSION N°3	
A définir- Semestre 2	

Observations

La journée COEPT à St Vallier est incluse dans la formation

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE</p>	<p>BAC PRO</p>
	<p>Présélection BAC PRO « métiers de la sécurité » classe de 2ème</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Cécile COURCY
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.93.80.34.60.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : cecile.courcy@sdis06.fr

Objectif de la formation
Etre intégré dans la section BAC-PRO « Les Métiers de la Sécurité » au Lycée des « Palmiers » ou « HUTINEL »

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Etudiant collège ou Lycée	24 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
16h00/ 2 journées	Être issus d'un lycée ou collège

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06
SESSION N°1-Les Palmiers
A Définir
SESSION N°2-HUTINEL
A Définir

Observations
La formation comprend une présélection par les professionnels de la sécurité et le corps de l'éducation national.

 <p>E.D.I.S. 06 « Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE</p>	<p>BAC PRO</p>
	<p>PFMP BAC PRO « métiers de la sécurité » classe de 1ère</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Cécile COURCY
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.93.80.34.60.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : cecile.courcy@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir en qualité d'équipier dans le cadre des activités opérationnelles du SPV

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	24 Apprenants

Durée de la formation	Pré-requis
160h00/ 20 journées	Être engagé par le SDIS en qualité de sapeur-pompier volontaire et poursuivre des études dans le cadre du BAC PRO « métiers de la sécurité »

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06
SESSION N° 1
Du 04/06/2018 au 29/06/2018

Observations

La formation comprend les modules EQTRA, EQPS et EQSAP de la FI SPV

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>F.I. D'EQUIPIER DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE</p>	<p>BAC PRO</p>
	<p>PFMP BAC PRO « métiers de la sécurité » classe de Terminale</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Cécile COURCY
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.93.80.34.60.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : cecile.courcy@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir en qualité d'équipier dans le cadre des activités opérationnelles du SPV

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

12 Apprenants

Durée de la formation

320h00/ 40 journées

Pré- requis

Être engagé par le SDIS en qualité de sapeur-pompier volontaire et poursuivre des études dans le cadre du BAC PRO « métiers de la sécurité »

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06

SESSION N° 1


Du 12/02/2018 au 23/02/2018 et du 12/03/2018 au 20/04/2018

Observations

La formation comprend les modules EQINC, EQDIV et EQSR de la FI SPV

LES FORMATIONS D'ADAPTATION A L'EMPLOI DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS



<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>FORMATION DE PROFESSIONNALISATION</p>	<p>FI SPP</p>
	<p>Formation d'Intégration de Sapeur-pompier professionnel</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Johanna LO NEGRO
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : johanna.lonegro@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir sur des missions de secours à personne, de lutte contre les incendies et de protection des biens et de l'environnement en qualité d'équipier et de chef d'équipe


Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	24 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
432 h00/ 54 journées	Caporal de SPP

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

SESSION N° 1
2 janvier 2018 au 16 mars 2018

Observations

 <p>E.D.I.S. 06 « Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION DE PROFESSIONNALISATION	FAE CE SPP
	Formation d'Adaptation à l'Emploi de Caporal de Sapeurs-Pompiers Professionnels	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C David MAXIMIL	Collaboratrice : Mme Laurence ADMOND
Téléphone : 04.92.13.46.58.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : david.maximil@sdis06.fr	Mail : laurence.admond@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir sur des missions de secours à personne, de lutte contre les incendies et de protection des biens et de l'environnement en qualité de Chef d'équipe

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 à 12 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
56 h00/ 7 journées	Être nommé au grade Caporal de SPP Être titulaire de la FI SPP

Planning Prévisionnel des sessions de la formation


E.D.I.S. 06	
SESSION N°1	SESSION N°2
8 au 12, et 15,16/01/2018	17 au 19, et 22 au 25/01/2018
SESSION N°3	
29/01 au 02/02, et 5,6/02/2018	

Observations

--

LES FORMATIONS LIEES A L'AVANCEMENT DE GRADE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES



<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION CONTINUE	FAE CE SPV
	Formation de Chef d'Equipe de Sapeurs-Pompiers Volontaires	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C David MAXIMIL	Collaboratrice : Mme Laurence ADMOND
Téléphone : 04.92.13.46.58.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : david.maximil@sdis06.fr	Mail : laurence.admond@sdis06.fr

Objectif de la formation

Intervenir sur des missions de secours à personne, de lutte contre les incendies et de protection des biens et de l'environnement en qualité de Chef d'équipe


Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 à 12 Apprenants

Durée de la formation	Pré-requis
56 h00/ 7 journées	Être nommé au grade Caporal de SPV ou inscrit au tableau d'avancement du CCDSPV suivant la période de formation Être titulaire de la FI SPV

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06

SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4
7, 8, 9, 10/02, et 23, 24, 25/02/2018	27, 28/02 et 1, 2, 14, 15, 16/03/2018	7 au 10/03, et 23 au 25/03/2018	19 au 22/03, et 4 au 6/04/2018
SESSION N°5	SESSION N°6	SESSION N°7	SESSION N°8
27 au 30/03, et 9 au 11/04/2018	16 au 19/04, et 26 au 28/04/2018	14 au 17/05, et 28 au 30/05/2018	1 au 4/10, et 15 au 17/10/2018
SESSION N°9	SESSION N°10	SESSION N°11	
6 au 9/10, et 19 au 21/10/2018	28 au 31/10, et 12 au 14/11/2018	23 au 26/11, et 5 au 7/12/2018	

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION CONTINUE	FAE CA1EQ SPV
	Formation de Chef d'Agrès à une équipe de Sapeurs-Pompiers Volontaires	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C David MAXIMIL	Collaboratrice : Mme Laurence ADMOND
Téléphone : 04.92.13.46.58.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : david.maximil@sdis06.fr	Mail : laurence.admond@sdis06.fr

Objectif de la formation

Diriger un agrès comportant une équipe sur des missions de secours à personne, secours routiers, opérations diverses

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 à 12 Apprenants


Durée de la formation	Pré-requis
80 h00/ 10 journées	Être nommé au grade Sergent de SPV ou inscrit au tableau d'avancement du CCDSPV suivant la période de formation Être titulaire de la Formation de Chef d'équipe SPV

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06	
SESSION N°1	SESSION N°2
1 au 5/06, et 15 au 19/06/2018	6 au 10/06, et 20 au 24/06/2018
SESSION N°3	SESSION N°4
10 au 14/09, et 21 au 25/09/2018	14 au 18/09, et 26 au 30/09/2018

Observations

--

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE	FAE CATE SPV
	Formation de Chef d'Agrès Tout Engin de Sapeurs-Pompiers Volontaires	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C David MAXIMIL	Collaboratrice : Mme Laurence ADMOND
Téléphone : 04.92.13.46.58.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : david.maximil@sdis06.fr	Mail : laurence.admond@sdis06.fr

Objectif de la formation

Diriger un agrès sur des missions de lutte contre les incendies

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
 Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 12 Apprenants

Durée de la formation

80 h00/ 10 journées

Pré- requis

Être nommé au grade d'Adjudant de SPV ou inscrit à l'avancement au CCDSPV suivant la période de formation
 Être titulaire de la Formation de Chef d'agrès à une équipe et de la Chef d'équipe SPV

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

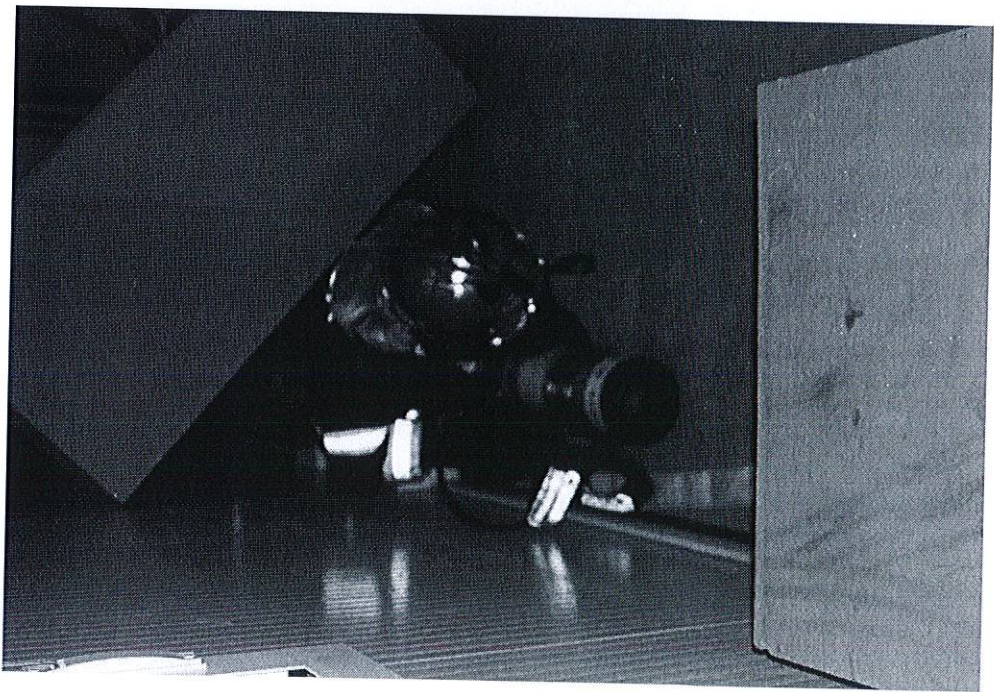
E.D.I.S. 06


SESSION N°1	SESSION N°2
19 au 21/03, 4 au 6/04, et 16 au 19/04/2018	1 au 3/10, 18 au 20/10, et 26 au 29/10/2018
SESSION N°3	
12 au 14/11, 26 au 28/11, et 6 au 9/12/2018	

Observations

--

LES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS DE TRONC COMMUN



<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>FORMATION CONTINUE</p>	<p>MASPV</p>
	<p>Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des sapeurs-pompiers volontaires</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Laetitia DORNIER
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04 92 13 4686
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : laetitia.dornier@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en matière de techniques opérationnelles

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 24 Apprenants

Durée de la formation

04 h00/ 1/2 journée

Pré-requis

Être sapeur-pompier volontaire détenteur au minimum de la FISPV

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

Formations organisées sous la responsabilité des Groupements territoriaux en fonction des besoins exprimés par les chefs de CIS

Observations

Procédure d'accord préalable à respecter par le service demandeur pour les actions réalisées hors garde

Procédure à valider sur Webmac pour les actions réalisées sur les périodes de gardes Formation obligatoire pour prolonger d'une année la validité des compétences d'Equipier, chef d'équipe et chef d'agrès

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION</p>	<p>MASAP</p>
	<p>Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des sapeurs-pompiers en secours à personne</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Laetitia DORNIER
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04 92 13 4686
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : laetitia.dornier@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en matière de secours à personne

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 24 Apprenants

Durée de la formation

04 h00/ 1/2 journée

Pré-requis

Être sapeur-pompier professionnel titulaire au minimum de la FI SPP
 Être sapeur-pompier volontaire détenteur au minimum de la FISPV

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

Formations organisées sous la responsabilité des Groupements territoriaux en fonction des besoins exprimés par les chefs de CIS

Observations

Procédure d'accord préalable à respecter par le service demandeur pour les actions réalisées hors garde

Procédure à valider sur Webmac pour les actions réalisées sur les périodes de gardes

Formation obligatoire pour prolonger d'une année la validité des compétences d'Equipier, chef d'équipe et chef d'agrès

 <p>E.D.I.S. 06 « Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MACDG
	Maintien et perfectionnement des acquis du Chef de groupe- COS	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Cdt Frédéric MORA	Collaboratrice : Mme Patricia DE MORI
Téléphone : 04.92.13.46.61.	Téléphone : 04.92.13.46.53.
Mail : frederic.mora@sdis06.fr	Mail : patricia.de-mori@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir ses aptitudes opérationnelles dans l'emploi ou l'activité de Chef de groupe COS

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 Apprenants

Durée de la formation

08 h00/ 1 journée

Pré- requis

Être Officier de sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels détenteur de la formation de Chef de groupe
Tenir l'emploi ou l'activité de chef de groupe COS dans la chaîne de commandement

Planning Prévisionnel des sessions de la formation/ EDIS Saint Vallier de Thiey

Planification à préciser en fonction de la refonte de la chaîne de commandement

Observations

Formation pratique réalisée en simulateur virtuel

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION</p>	<p>MAPC</p>
	<p>Maintien et perfectionnement des acquis des Officiers RENS et MOYENS</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Cdt Frédéric MORA	Collaboratrice : Mme Patricia DE MORI
Téléphone : 04.92.13.46.61.	Téléphone : 04.92.13.46.53.
Mail : frederic.mora@sdis06.fr	Mail : patricia.de-mori@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir ses aptitudes opérationnelles dans l'emploi ou l'activité d'officier RENS et d'officier Moyens

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

4 Apprenants

Durée de la formation

08 h00/ 1 journée

Pré- requis

Être Officier de sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels détenteur de la formation de Chef de groupe
Tenir l'emploi ou l'activité de chef de groupe dans un PC

Planning Prévisionnel des sessions de la formation/ EDIS Saint Vallier de Thiey

Planification à préciser en fonction de la refonte de la chaîne de commandement

Observations

Formation pratique réalisée en simulateur virtuel et au moyen d'un PC doté du module « GOC ARTEMIS »

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION</p>	<p>MACDC</p>
	<p>Maintien et perfectionnement des acquis du Chef de colonne</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Cdt Frédéric MORA	Collaboratrice : Mme Patricia DE MORI
Téléphone : 04.92.13.46.61.	Téléphone : 04.92.13.46.53.
Mail : frederic.mora@sdis06.fr	Mail : patricia.de-mori@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir ses aptitudes opérationnelles dans l'emploi ou l'activité de chef de colonne

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

4 Apprenants

Durée de la formation

08 h00/ 1 journée

Pré- requis

Être Officier de sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels détenteur de la formation de Chef de colonne
Tenir l'emploi ou l'activité de chef de colonne dans la chaîne de commandement

Planning Prévisionnel des sessions de la formation/ EDIS Saint Vallier de Thieu

Planification à préciser en fonction de la refonte de la chaîne de commandement

Observations

Formation pratique réalisée en simulateur virtuel et au moyen d'un PC doté du module « GOC ARTEMIS »

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MAANT
	Maintien et perfectionnement des acquis de l'officier Anticipation	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Cdt Frédéric MORA	Collaboratrice : Mme Patricia DE MORI
Téléphone : 04.92.13.46.61.	Téléphone : 04.92.13.46.53.
Mail : frederic.mora@sdis06.fr	Mail : patricia.de-mori@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir ses aptitudes opérationnelles dans l'emploi ou l'activité d'officier Anticipation

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

4 Apprenants

Durée de la formation

08 h00/ 1 journée

Pré-requis

Être Officier de sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels détenteur de la formation de Chef de colonne
Tenir l'emploi ou l'activité d'officier anticipation dans la chaîne de commandement

Planning Prévisionnel des sessions de la formation/ EDIS Saint Vallier de They

Planification à préciser en fonction de la refonte de la chaîne de commandement

Observations

Formation pratique réalisée en simulateur virtuel et au moyen d'un PC de site

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MACDS
	Maintien et perfectionnement des acquis du Chef de site	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Cdt Frédéric MORA	Collaboratrice : Mme Patricia DE MORI
Téléphone : 04.92.13.46.61.	Téléphone : 04.92.13.46.53.
Mail : frederic.mora@sdis06.fr	Mail : patricia.de-mori@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir ses aptitudes opérationnelles dans l'emploi ou l'activité de chef de site

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

2 Apprenants

Durée de la formation

08 h00/ 1 journée

Pré- requis

Être Officier de sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels détenteur de la formation de Chef de site
Tenir l'emploi ou l'activité de chef de site dans la chaîne de commandement

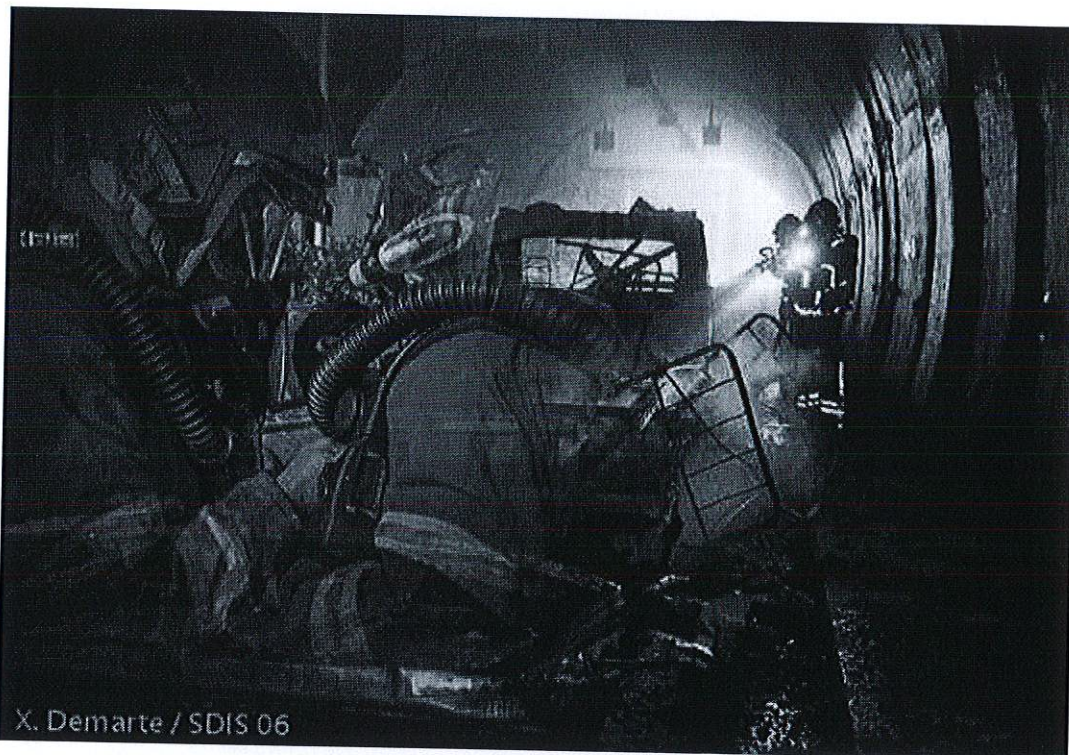
Planning Prévisionnel des sessions de la formation/ EDIS Saint Vallier de Thieu


Planification à préciser en fonction de la refonte de la chaîne de commandement

Observations

Formation pratique réalisée en simulateur virtuel et au moyen d'un PC de site

LES FORMATIONS DE SPECIALITES DES SAPEURS POMPIERS



 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	FDF 1
	Equipier Feux de Forêt	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Roger BUONOMANO	Collaboratrice : Mme Johanna LO NEGRO
Téléphone : 04.92.13.46.54.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : roger.buonomano@sdis06.fr	Mail : johanna.lonegro@sdis06.fr

Objectif de la formation

Connaître les techniques opérationnelles spécifiques à la lutte contre les feux de forêts

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 16 Apprenants

Durée de la formation

32h00/ 4 journées

Pré- requis


Être sapeur-pompier volontaire détenteur au minimum des modules prompt secours.
 Être sapeur-pompier professionnel détenteur au minimum de la FISPP

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

	SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4	SESSION N°5
GT Ouest – Ouest	7, 8, 14, 15 /04/2018	12, 13, 19, 20 /05/2018	26,27/05 et 2,3/06/2018	9,10/06 et 16,17/06/2018	
GT Ouest Centre	11 au 14/05/2018	18 au 21/05/2018			
GT Nice Montagne Pays mentonnais	10 au 13/05/2018				
GT Nice Montagne Pays niçois	19, 20, 26, 27/05/2018	2, 3, 9, 10/06/2018	10 au 13/05/2018	16, 17, 23, 24/06/2018	A déterminer
GT Nice Montagne NICE	2 au 5/06/2018	9 au 12/06/2018	18 au 21/06/2018		

Observations

Module organisé conjointement par le G.F. Formation Sport et les services de formation des Groupements Territoriaux. **Formation faisant l'objet d'une évaluation certificative.**

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	FDF 2
	Chef d'agrès Feux de Forêt	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Jean Marc BILQUEZ	Collaboratrice : Mme Valérie CIAVALDINI
Téléphone : 04.92.13.46.20.	Téléphone : 04.92.13.46.49.
Mail : jean-marc.bilquez@sdis06.fr	Mail : valerie.ciavaldini@sdis06.fr

Objectif de la formation

Diriger un agrès feux de forêts en situation opérationnelle

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

12 Apprenants

Durée de la formation

40h00/5 journées

Pré- requis

Être sous-officier de sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels détenteur du FDF1 et de la FAE de chef d'agrès à une équipe.

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06

SESSION N°1 (EDIS St Vallier)	SESSION N°2 (EDIS St Vallier)	SESSION N°3 (GTO CIS Sophia)	SESSION N°4 (GTNM CIS Levens)
23 au 27 avril 2018	26 au 27 mai et du 1 ^{er} au 3 juin 2018	11 au 15 juin 2018	6 au 7 et du 12 au 14 octobre 2018

Observations

Formation faisant l'objet d'une évaluation certificative.

RATTRAPAGE N° 1 (1^{er} semestre) : mercredi 27 juin 2018 à EDSP SAINT VALLIER DE THIEY
RATTRAPAGE N° 2 (2^{ème} semestre) : mardi 23 octobre 2018 au CIS LEVENS

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	COD1VLHP
	Conducteur Véhicule Léger Hors Pompe	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Patrick HAREUX Téléphone : 04.92.13.46.56. Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPPELLA Téléphone : 04.92.13.46.60. Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation
Maîtriser la mise en œuvre des organes de sécurité propre à la conduite d'un véhicule léger Hors-Pompe.

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 à 12 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
24h00/ 3 journées	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel titulaire du permis B depuis au moins 3 ans et d'un grade inférieur à sergent-chef

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

SESSION N°1 FI SPP	SESSION N°2 FI SPP	SESSION N°3
Du 29 au 30/01/2018	Du 05 au 06/02/2018	Du 07 au 09/02/2018 (*)
SESSION N°4		
Du 19 au 21/02/2018		

Observations
Formation décentralisée sur les GT Session n°1 et n°2 : * Réserve effectif FI SPP Session n°3: NICE BON VOYAGE (*) Session n°4: ANTIBES Infos : Sites désignés dans le cadre de l'expérimentation de la formation des conducteurs sur l'emploi de la conduite des véhicules VL/VSAV/VTU, au titre de l'engagement opérationnel. Nota pour les GT Formation : Validation finale sur Webfor uniquement sur présentation de la copie du permis de conduire de la catégorie concernée.

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	COD1PL
	Conducteur Véhicule Pompe Poids Lourds	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maîtriser la mise en œuvre de la pompe et l'alimentation spécifique d'un véhicule d'incendie

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 10 Apprenants

Durée de la formation

32h00/ 4 journées

Pré-requis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel, âgé d'au moins 21 ans, titulaire du permis C en cours de validité, d'un grade inférieur à sergent-chef et détenteur au minimum de la formation d'équipier (FISPV ou FISPP)
Être affecté dans un CIS doté d'un Engin pompe

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3
Du 26/02 au 01/03/2018	Du 05 au 08/03/2018	Du 24 au 27/04/2018
SESSION N°4	SESSION N°5	SESSION N°6
Du 15 au 18/05/2018	Du 04 au 07/06/2018	Du 11 au 14/09/2018
SESSION N°7	SESSION N°8	
Du 22 au 25/10/2018	Du 19 au 22/11/2018	

Observations

Formation décentralisée sur les GT **Session n°1** : NICE BON VOYAGE **Session n°2** : ANTIBES **Session n°3** : GRASSE **Session n°4** : NICE BON VOYAGE **Session n°5** : ANTIBES **Session n°6** : CAGNES SUR MER **Session n°7** : GRASSE **Session n°8** : CAGNES SUR MER

Infos : Sites désignés dans le cadre de l'expérimentation de la formation des conducteurs sur l'emploi de la conduite et de la manipulation de la pompe des véhicules FPT/FPTL/FPTLHR, au titre de l'engagement urbain.

Nota pour les GT Formation : Validation finale sur Webfor uniquement sur présentation de la copie du permis de conduire de la catégorie concernée.

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	COD2PL
	Conducteur Véhicule Tout Terrain	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maîtriser la mise en œuvre des techniques spécifiques à la conduite d'un CCF en toute sécurité

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 12 Apprenants

Durée de la formation

48h00/ 6 journées

Pré- requis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel, d'un grade inférieur à sergent-chef, détenteur du COD1 depuis au moins un an, et du FDF1

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06		
SESSION N°1 (*)	SESSION N°2 (*)	SESSION N°3 (*)
Du 23/02/2018 au 02/03/2018	Du 02 au 09/03/2018	Du 23 au 30/03/2018
SESSION N°4 (*)	SESSION N°5 (*)	SESSION N°6 (*)
Du 06 au 13/04/2018	Du 13 au 20/04/2018	Du 20 au 27/04/2018

Observations

Infos : La formation comprend 1 journée réalisée à l'EDIS06 et 5 jours à l'ECASC de Valabre

Infos : (*) Désignés dans le cadre de l'expérimentation de la formation des conducteurs sur l'emploi de la conduite en franchissement et de la manipulation de la pompe, au titre de l'engagement Feux de Forêts.

Nota pour les GT Formation :

Validation finale sur Webfor uniquement sur présentation de la copie du permis de conduire de la catégorie concernée.

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	PREFORM COD3PL
	Conducteur Véhicule Tout Terrain - Préformation Formateur	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation
Acquérir les connaissances techniques nécessaires à l'enseignement de la conduite tout terrain. Maîtriser les bases de la pédagogie spécifiques à l'enseignement pratique de la conduite de véhicule tout terrain conforme au sens des référentiels techniques en vigueur.

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 à 12 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
24h00/ 3 journées 80h00/ 10 journées	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel, du grade minimum de caporal détenteur du COD2 PL depuis au moins deux ans,

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

SESSION N°1 (*)	SESSION N°2 (*)	SESSION N°2 (*)
Du 31/01 au 02/02/2018	Du 12 au 16/02/2018	Du 16 au 20/04/2018

Observations
<p>Infos : Dans le cadre de la préparation des formateurs sur l'emploi de l'enseignement à la conduite sur le risque routier, en franchissement et à la manipulation de la pompe.</p> <p>La formation comprend trois Modules :</p> <p>Module 1 : N°1 (*)3 jours réalisée à l'EDIS06 (accompagnement à l'APC)</p> <p>Module 2 : N°2 (*)5 jours réalisée à l'EDIS06 (Risque routier, Mise en pompe, Conduite)</p> <p>Module 3 : N°3 (*) 5 jours à l'ECASC de Valabre (Conduite en convoie sur piste, franchissement)</p> <p>A l'issue de l'acquisition des performances correspondant aux différents modules, Uniquement 4 apprenants seront présentés au 2^{ème} semestre 2018 pour la formation de formateur de conduite tout terrain au sein de la zone (E.C.A.S.C de VALABRE).</p> <p>Nota pour les GT Formation :</p> <p>Validation finale sur Webfor uniquement sur présentation de la copie du permis de conduire de la catégorie concernée.</p>

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	COD6
	Conducteur Moyens Elévateurs Aériens	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maîtriser la mise en œuvre d'un moyen élévateur aérien en respectant les règles de sécurité

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 12 Apprenants

Durée de la formation

80h00/ 10 journées
dont 24h00 de tronc commun et 56h00 réalisées sur un MEA spécifique

Pré-requis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel, d'un grade inférieur à sergent-chef et détenteur du COD2PL
Être affecté dans un CIS doté d'un MEA

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

SESSION N°1(*)

Du 28/05 au 08/06/2018

SESSION N°2 (*)

Du 05/11 au 16/11/2018

Observations

Infos : (*) La formation comprend du **28 Mai au 08 Juin 2018** inclus (hors week-end).

Suite à la mise à jour de la liste opérationnelle des conducteurs MEA du 1^{er} semestre 2018, l'action pédagogique concernera uniquement des conducteurs **MEA du Groupe E**.

(*) La répartition des apprenants des CIS BON VOYAGE, FODERE, MENTON et GRASSE sera établie en fonction des effectifs recensés de ladite liste opérationnelle.

(*) La formation comprend du **05 au 16 Novembre 2018** inclus (hors week-end).

Suite à la mise à jour de la liste opérationnelle des conducteurs MEA du 1^{er} semestre 2018, l'action pédagogique concernera uniquement des conducteurs **MEA du Groupe D**.

(*) La répartition des apprenants des CIS ANTIBES, LA BOCCA sera établie en fonction des effectifs recensés de ladite liste opérationnelle.

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	COD6GA
	Formation Conducteur Moyens Elévateurs Aériens « réserve départementale »	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maîtriser la mise en œuvre d'un moyen élévateur aérien spécifique au **GRUPE A** tout en respectant les règles de sécurité.

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 Apprenants/sessions

Durée de la formation	Pré-requis
08h00/ 1 journée	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel et détenteur de l'UV COD 6.

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06			
SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4
Le 21/06/2018 (*)	Le 22/06/2018 (*)	Le 26/11/2018	Le 27/11/2018

Observations

Infos: Concerne uniquement les conducteurs **COD6 de l'arrondissement GT OUEST et NICE MONTAGNE** figurant sur la liste opérationnelle des conducteurs MEA du 1^{er} semestre 2018 et qui n'ont pas la validation du **Groupe A. Les formations seront sur les Cis ANTIBES et le Cis BON VOYAGE** (*)

Nota pour les GT Formation :

Validation finale sur Webfor uniquement sur présentation de la copie du permis de conduire de la catégorie concernée.

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION DE SPECIALITE	COD6GB
	Formation Conducteur Moyens Elévateurs Aériens « réserve départementale »	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maîtriser la mise en œuvre d'un moyen élévateur aérien spécifique au **GROUPE B** tout en respectant les règles de sécurité.

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 Apprenants/sessions

Durée de la formation	Pré- requis
08h00/ 1 journée	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel et détenteur de l'UV COD 6.

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06			
SESSION N°1	SESSION N°2	SESSION N°3	SESSION N°4
Le 25/06/2018 (*)	Le 26/06/2018 (*)	Le 27/06/2018 (*)	Le 30/11/2018
Le 03/12/2018			

Observations

Infos: Concerne uniquement les conducteurs **COD6 de l'arrondissement GT OUEST et NICE MONTAGNE** figurant sur la liste opérationnelle des conducteurs MEA du 1^{er} semestre 2018 et qui n'ont pas la validation du **Groupe B. Les formations seront sur les Cis ANTIBES, GRASSE (*) et le Cis BON VOYAGE (*)**

Nota pour les GT Formation :

Validation finale sur Webfor uniquement sur présentation de la copie du permis de conduire de la catégorie concernée.

 <p>E.D.I.S. 06 « Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION PROFESSIONNALISATION	COD6GC
	Formation Conducteur Moyens Elévateurs Aériens « réserve départementale »	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maîtriser la mise en œuvre d'un moyen élévateur aérien spécifique au **GROUPE C** tout en respectant les règles de sécurité.

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 Apprenants/Session


Durée de la formation	Pré- requis
08h00/ 1 journée	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel et détenteur de l'UV COD 6

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06			
SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3	SESSION 4
Le 14/06/2018 (*)	Le 15/06/2018 (*)	Le 18/06/2018 (*)	Le 19/06/2018 (*)
SESSION 5	SESSION 6	SESSION 7	
Le 20/06/2018 (*)	Le 28/11/2018	Le 29/11/2018	

Observations

Infos : Concerne uniquement les conducteurs **COD6 de l'arrondissement GT OUEST et NICE MONTAGNE** figurant sur la liste opérationnelle des conducteurs MEA du 1^{er} semestre 2018 et qui n'ont pas la validation du **Groupe C. Les formations seront sur les Cis ANTIBES, Cis BON VOYAGE (*) et LA BOCCA (*)**

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	COD C
	Permis de conduire catégorie C	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation

Acquérir l'aptitude à la conduite des véhicules d'un PTAC > 3,5 T

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

Effectif soumis à validation
36 Permis sur l'année

Durée de la formation

168h00

Pré- requis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel ayant au moins 3 ans d'ancienneté au sein du SDIS, âgé d'au moins 21 ans, d'un grade inférieur à sergent-chef, titulaire du permis B depuis au moins 3 ans et détenteur de la formation d'équipier (FISPV ou FISPP)
 Être affecté dans un CIS doté d'un Engin pompe PL

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

REPARTITION PREVISIONNELLE NOMBRE DE PLACE /GT

GT OUEST	A Définir
GT NICE MONTAGNE	A Définir

Observations

Infos : Planning des sessions à définir en fonction des possibilités offertes par le marché des permis.

Au titre de l'acte d'engagement des prestations de formations au permis C, le candidat est soumis aux conditions suivantes :

Voir ci-dessous

1) Organisation Générale:

La formation se déroule par sessions de 3 ou 4 semaines consécutives, selon la nécessité de validation de la partie code de la route ou pas, sous la forme d'un stage bloqué.

Durée de la formation :

Module : « Code de la Route ».....35h00

- **Effectifs :**9 Apprenants minimum
- **Horaires :**08h30-12h00/13h00-16h30
- **Modalités d'évaluation des acquis :** Epreuve théorique générale (ETG) à l'issue de la formation selon les places d'examen attribuées par la Préfecture.

Module : « Plateau/Circulation ».....105h00

- **Effectifs :**4 Apprenants maximum par véhicule
- **Horaires :**08h30-12h00/13h00-16h30 (possibilité d'horaires décalés en conduite)
- **Modalités d'évaluation des acquis :** Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C « Hors-circulation et Circulation » à l'issue de la formation selon les places d'examen attribuées par les services Préfectoraux.

Rappel : Selon les différents modules, l'attribution des dates et des places d'examen sont soumises à l'autorité du service des permis de la préfecture des Alpes-Maritimes.

2) Hébergement/Restauration :

Module : « Code de la Route »

- ✓ Le bénéficiaire dispose de la prise en compte de la restauration du midi.


Module : « Plateau/Circulation »

- ✓ Prise en compte uniquement lorsque l'agent est convoqué pour la matinée.

3) Dispositions

Pour être éligible à cet acte d'engagement, le bénéficiaire doit avoir été proposé par son chef de groupement et retenu par les services du groupement fonctionnel « Formation » dans le cadre du plan de formation annuel.

- ✓ Le bénéficiaire est considéré comme étant en service commandé en cas d'accident survenu sur le trajet entre son domicile et l'auto-école. A ce titre, il est réputé couvert pour les accidents dont il pourrait être victime, à l'exclusion des dommages matériels qui sont pris en charge par l'assureur de son véhicule.
- ✓ En cas d'accident survenu lorsque le bénéficiaire est situé dans le véhicule appartenant à l'auto-école (qu'il soit conducteur ou passager), c'est l'assurance de cette dernière qui devra être actionnée, tant pour les dommages matériels que pour les dommages corporels causés au bénéficiaire comme aux tiers.
- ✓ Le bénéficiaire s'engage à servir le SDIS pour une période minimale de trois ans. Dans le cas contraire, le SDIS est en droit de réclamer le remboursement des sommes versées, au titre dudit permis, au prorata du temps restant à couvrir.
- ✓ Tout litige pouvant survenir dans l'application du présent acte d'engagement est du ressort du Tribunal Administratif de Nice.

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	COD C CONVENTION
	Permis de conduire catégorie C	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation

Acquérir l'aptitude à la conduite des véhicules d'un PTAC > 3,5 T

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	Effectif soumis à validation 24 Permis sur l'année

Durée de la formation	Pré- requis
168h00	Être sapeur-pompier volontaire uniquement ayant au moins 3 ans d'ancienneté au sein du SDIS, âgé d'au moins 21 ans, d'un grade inférieur à sergent-chef, titulaire du permis B depuis au moins 3 ans et détenteur de la formation d'équipier (FISPV) Être affecté dans un CIS doté d'un Engin pompe PL

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

REPARTITION PREVISIONNELLE NOMBRE DE PLACE /GT	
GT OUEST	A Définir
GT NICE MONTAGNE	A Définir

Observations

Infos : Le candidat est soumis aux conditions suivantes :

Organisation Générale:

Voir ci-dessous

Organisation Générale:

- ✓ Le SDIS s'engage à rembourser au bénéficiaire, dès lors qu'il est lauréat de l'examen, le coût supporté par ce dernier pour l'obtention de son permis poids lourd (permis C). Le montant du remboursement est plafonné à hauteur de **2100 €**.
- ✓ Le bénéficiaire dispose d'une période de **12 mois** à compter de la date de signature de la convention pour réaliser sa formation auprès de l'organisme de son choix et obtenir son permis C.
- ✓ Pour être éligible à cette convention, le bénéficiaire doit avoir été proposé par son chef de groupement et retenu par les services du groupement fonctionnel « Formation » dans le cadre du plan de formation annuel.
- ✓ Sous peine de caducité, la signature de la convention doit être préalable à l'inscription auprès de l'organisme formateur.
- ✓ Pour l'obtention du remboursement, le bénéficiaire devra présenter aux services de la direction, la facture de l'organisme formateur et le certificat de réussite à l'examen. Le SDIS ne saurait rembourser toute autre dépense que celle relative à la stricte formation.
- ✓ Le bénéficiaire est considéré comme étant en service commandé en cas d'accident survenu sur le trajet entre son domicile et l'auto-école. A ce titre, il est réputé couvert pour les accidents dont il pourrait être victime, à l'exclusion des dommages matériels qui sont pris en charge par l'assureur de son véhicule.
- ✓ En cas d'accident survenu lorsque le bénéficiaire est situé dans le véhicule appartenant à l'auto-école (qu'il soit conducteur ou passager), c'est l'assurance de cette dernière qui devra être actionnée, tant pour les dommages matériels que pour les dommages corporels causés au bénéficiaire comme aux tiers.
- ✓ Le bénéficiaire s'engage à servir le SDIS pour une période minimale de trois ans. Dans le cas contraire, le SDIS est en droit de réclamer le remboursement des sommes versées, au titre dudit permis, au prorata du temps restant à couvrir.
- ✓ Tout litige pouvant survenir dans l'application de la présente convention est du ressort du Tribunal Administratif de Nice.

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	SMO 1
	Conducteur d'opération de secours en montagne	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Patrick HAREUX Téléphone : 04.92.13.46.56. Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Collaboratrice : Mme Valérie CIAVALDINI Téléphone : 04.92.13.46.49. Mail : valerie.ciavaldini@sdis06.fr

Objectif de la formation
Sensibilisation à la reconnaissance et l'intervention en montagne

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	8 Effectif soumis à validation

Durée de la formation	Pré- requis
24h00/ 3 journées	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude de la SOS GMP, détenteur de l'IMP2

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06	
SESSION N° 1	A Définir

Observations

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	CAN 2
	Conducteur d'opération de secours en canyon	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CIAVALDINI
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.49.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.ciavaldini@sdis06.fr

Objectif de la formation
Diriger une opération de secours en canyon


Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	Effectif soumis à validation

Durée de la formation	Pré- requis
40h00/ 5 journées + 4 heures de nuit	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude de la SOS GMP, détenteur de l'IMP3 ou SMO3 et du CAN1

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06	
SESSION N°1	Du 23 au 27 Avril 2018

Observations

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>FORMATION PROFESSIONNALISATION</p>	<p>« O.C.O. en PC TAC. »</p>
	<p>Opérateur de Coordination Opérationnelle en Poste de Commandement Tactique</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Ltn Christian GASTAUD	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.50.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : christian.gastaud@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation

L'OCO-PCTAC a pour mission de participer au déploiement et à la mise en œuvre du poste de commandement et des outils SIC, permettant d'assurer la réception et la transmission des ordres et du renseignement opérationnel depuis le PC tactique.

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

6 à 8 Apprenants

Durée de la formation

24h00

Pré-requis

S.P. du grade de SAP de 2^{ème} classe ou 1^{ère} classe minimum
Etre titulaire de la F.I. d'équipier de S.P.

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06

SESSION 1

SESSION 2

Dates à définir

Observations

Conformément au Référentiel Emploi Activité et Compétence des Systèmes d'Information et de Communication :

- Pour conserver l'emploi (SPP) /activité (SPV), l'agent devra suivre la **FMPA obligatoire** et pourra ainsi être inscrit sur la **liste annuelle départementale d'aptitude des SIC arrêtée par le DDSIS.**

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>FORMATION PROFESSIONNALISATION</p>	<p>« O.S.O. »</p>
	<p>Opérateur de Salle Opérationnelle</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Ltn Christian GASTAUD	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.50.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : christian.gastaud@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation

L'opérateur de salle opérationnelle a pour mission de traiter en temps réel tous les appels d'urgence et/ou d'assurer le suivi opérationnel et administratif des opérations. Il est affecté dans un centre de traitement des appels d'urgence et/ou dans un organe de commandement (centre opérationnel) de niveau départemental, zonal ou national.

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	4 à 8 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
180h00	S.P. du grade de SAP minimum Etre titulaire de F.I. d'équipier de S.P.

Planning Prévisionnel des sessions de la formation


E.D.I.S. 06	
SESSION 1	9 au 13/04/18, 16 au 20/04/18, 15 au 18/05/18, 22 au 25/05/18, 4 au 8/06/18
SESSION 2	1 au 5/10/18, 8 au 12/10/18, 6 au 9/11/18, 13 au 16/11/18, 26 au 30/11/18

Observations

Conformément au Référentiel Emploi Activité et Compétence des Systèmes d'Information et de Communication :

- Pour conserver l'emploi (SPP) ou l'activité (SPV), l'agent devra suivre la **FMPA obligatoire** et pourra ainsi être inscrit sur la **liste annuelle départementale d'aptitude des SIC arrêtée par le DDSIS**.

Le volume horaire annuel de la FMPA est fixé à **40h00**

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION PROFESSIONNALISATION	« C.S.O. »
	Chef de Salle Opérationnelle	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Ltn Christian GASTAUD	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.50.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : christian.gastaud@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation

Le chef de salle opérationnelle, assisté le cas échéant d'un adjoint au chef de salle, a pour mission d'assurer la responsabilité et le fonctionnement de la salle opérationnelle durant son activité. Cette mission se décline en quatre domaines d'activités :

- Gestion de l'activité des opérateurs et des chefs opérateurs de salle opérationnelle, le cas échéant
- Gestion des systèmes d'information et de communication des salles opérationnelles
- Gestion opérationnelle des moyens
- Remontée d'informations.

Public Autorisé

Effectif Autorisé par session

- Sapeur-Pompier Professionnel
 Sapeur-Pompier Volontaire

1 à 6 Apprenants

Durée de la formation

Pré- requis

120h00

Etre Lieutenant de SPP ou Sous-Officier occupant un emploi d'Adjoint au chef de Salle.
 Etre titulaire de la formation d'Opérateur en Salle Opérationnelle ou avoir suivi le module de compréhension à l'emploi/activité d'O.S.O.

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06

SESSION 1

A définir

SESSION 2

Observations

Conformément au Référentiel Emploi Activité et Compétence des Systèmes d'Information et de Communication :

- Pour conserver l'emploi (SPP) /activité (SPV), l'agent devra suivre la **FMPA**

obligatoire et pourra ainsi être inscrit sur la **liste annuelle départementale d'aptitude des SIC arrêtée par le DDSIS.**

Le volume horaire annuel de la FMPA est fixé à **40h00**

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION DE SPECIALITE	Sélection Départementale SAL1
	Sélection départementale SAL1 30 m	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Ltn Christian GASTAUD	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.50.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : christian.gastaud@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation

Etre apte à intégrer une future Préformation SAL1

Public Autorisé

Sapeur-Pompier Professionnel

Effectif Autorisé par session

14 à 30 Apprenants

Durée de la formation

1 journée

Pré- requis

- Etre titulaire du BNSSA
- A jour de sa visite médicale


Planning Prévisionnel des sessions de la formation

Plage de La SALIS

SESSION N°1

12 janvier 2018

Observations

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	Préformation SAL1
	Préformation à la formation SAL1 30 m	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : Ltn Christian GASTAUD	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.50.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : christian.gastaud@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation
Etre apte à intégrer une future formation SAL1

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel	12 à 14 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
5 journées	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir validé la journée de sélection SAL1 - Etre titulaire du BNSSA - Etre médicalement apte en milieu subaquatique et hyperbare

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

Lieu à déterminer	
SESSION N° 1	Du 5 au 9 février 2018

Observations

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION DE SPECIALITE	SBAN
	Surveillant de baignade et activités nautiques	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Ltn Christian GASTAUD	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.50.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : christian.gastaud@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation

Assurer la surveillance des baignades et activités nautiques dont l'organisation est confiée au SDIS

Public Autorisé

Effectif Autorisé par session

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

16 à 20 Apprenants

Durée de la formation

Pré- requis

40h00/ 5 journées

Être sapeur-pompier volontaire sous contrat saisonnier, détenteur du BEESAN ou BNSSA et du PSE 2

Planning Prévisionnel des sessions de la formation.

	Session 1	Session 2	Session 3
GT Nice-Montagne	10 au 14 mai 2018 Nice	17 au 21 mai 2018 Nice	5 au 9 mai 2018 Menton
GT Ouest (Centre)	9 au 13 avril 2018	16 au 20 avril 2018	14 au 18 mai 2018
	28 au 1 ^{er} juin 2018		

Observations

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION DE SPECIALITE	GSA
	Equipier sauvetage animalier	

Personnes ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Jean Marc BILQUEZ	Collaboratrice : Mme Francesca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.20.	Téléphone : 04.92.13.46.28
Mail : jean-marc.bilquez@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation

Connaître les procédures de capture et de sauvetage d'animaux sauvages et domestiques

Public Autorisé

Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif autorisé par session

8 apprenants désignés par le CT GSA 06

Durée de la formation

40h00/5 journées en weekends

Pré- requis

Être sapeur-pompier volontaire détenteur de la FISPV et affecté au CIS du BAR SUR LOUP

Planning prévisionnel des sessions de la formation


C.I.S BAR SUR LOUP

SESSION N°1

2^{ème} semestre 2018 (dates à définir par le C.T)

Observations

Personnel intégrant l'équipe départementale spécialisée « Sauvetage animalier » rattachée au CIS « support ».
Formation faisant l'objet d'une évaluation certificative

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION DE SPECIALITE	FC MTEA TC
	Formation Complémentaire de Moniteur de techniques d'engagement et d'attaque- tronc commun	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Philippe DIEREN	Collaboratrice : Mme Laurence ADMOND
Téléphone : 04.93.42.63.01.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : philippe.dieren@sdis06.fr	Mail : laurence.admond@sdis06.fr

Objectif de la formation
Parfaire ses connaissances sur le système feu et développer ses compétences de formateur

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	8 à 12 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
40h00/ 5 journées	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs incendie et détenteur de l'UV OCFO

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06	
SESSION N°1	A déterminer

Observations

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION DE SPECIALITE	FC MTEA OTR
	Formation Complémentaire de Moniteur de techniques d'engagement et d'attaque- Outil à taille réelle	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Philippe DIEREN	Collaboratrice : Mme Laurence ADMOND
Téléphone : 04.93.42.63.01.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : philippe.dieren@sdis06.fr	Mail : laurence.admond@sdis06.fr

Objectif de la formation
Maîtriser les procédures de mise en œuvre du COEPT, des exercices à feux réels et parfaire ses compétences de formateur

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	8 à 12 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
40h00/5 journées	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs incendie et détenteur de l'UV MTEA- TC

Planning Prévisionnel des sessions de la formation
--

E.D.I.S. 06	
SESSION N°1	A déterminer

Observations

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION DE SPECIALITE	PRV 1
	Agent de Prévention	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Jean Marc BILQUEZ	Collaboratrice : Mme Valérie CIAVALDINI
Téléphone : 04.92.13.46.20.	Téléphone : 04.92.13.46.49.
Mail : jean-marc.bilquez@sdis06.fr	Mail : valerie.ciavaldini@sdis06.fr

Objectif de la formation
Savoir réaliser des visites et des études de dossiers relatifs aux ERP de 5ème catégorie sans locaux à sommeil, au code du travail et aux habitations de 1ère et 2ème familles et proposer un avis pour la délivrance des certificats de conformité.

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	12 Apprenants

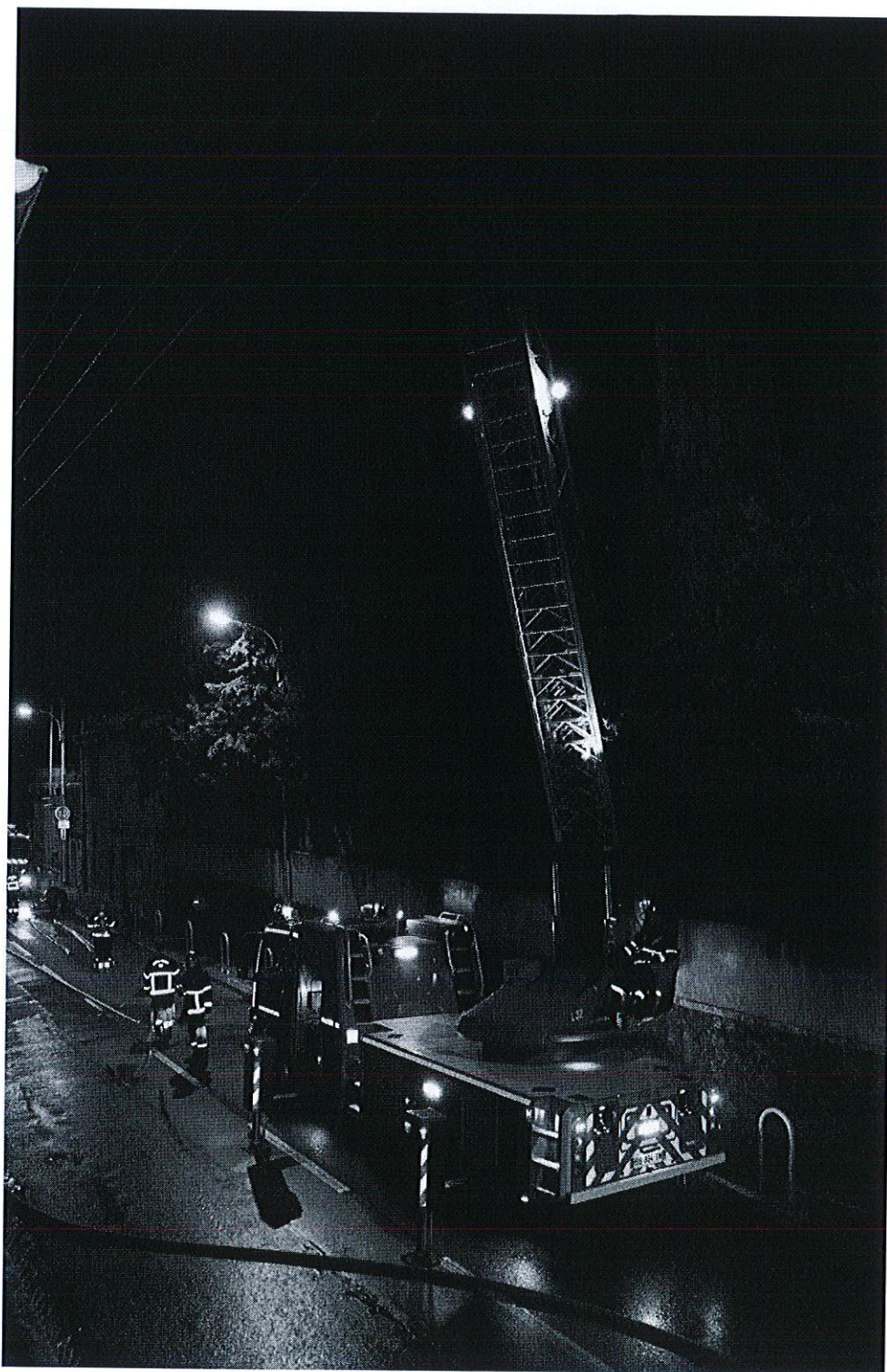
Durée de la formation	Pré- requis
69h00/10 journées	Etre titulaire de la formation d'adaptation à l'emploi de chef d'agrès.

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06	
SESSION N°1	A déterminer

Observations
Agents affectés au Groupement Fonctionnel PREVENTION

**LES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES
ACQUIS DE SPECIALITES**



 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MAOPC
	Maintien et perfectionnement des acquis des formateurs incendie	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Philippe DIEREN	Collaboratrice : Mme Laurence ADMOND
Téléphone : 04.93.42.63.01.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : philippe.dieren@sdis06.fr	Mail : laurence.admond@sdis06.fr

Objectif de la formation
Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité d'opérateur COEPT

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 à 8 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
08h00/ 1 journée	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs incendie

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06	
SESSION 1	A déterminer
SESSION 2	A déterminer

Observations

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MAMTE
	Maintien et perfectionnement des acquis des moniteurs incendie	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Philippe DIEREN	Collaboratrice : Mme Laurence ADMOND
Téléphone : 04.93.42.63.01.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : philippe.dieren@sdis06.fr	Mail : laurence.admond@sdis06.fr

Objectif de la formation
Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de moniteur COEPT

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	6 à 8 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
16h00/ 2 journées	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs incendie

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06	
SESSION 1	A déterminer
SESSION 2	A déterminer

Observations

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MAINSI
	Maintien et perfectionnement des acquis des formateurs de formateur incendie	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Philippe DIEREN	Collaboratrice : Mme Laurence ADMOND
Téléphone : 04.93.42.63.01.	Téléphone : 04.92.13.46.48.
Mail : philippe.dieren@sdis06.fr	Mail : laurence.admond@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité d'instructeur COEPT

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

5 Apprenants

Durée de la formation

16h00/ 2 journées

Pré- requis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs incendie

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06

SESSION 1

A déterminer

Observations

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MAMPS
	Maintien et perfectionnement des acquis des formateurs aux premiers secours	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : Adc Frédéric GOURIOU	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.28.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : frederic.gouriou@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation
Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateurs aux premiers secours

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	12 Apprenants

Durée de la formation	Pré- requis
08h00/ 1 journée	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs aux premiers secours

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06			
SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3	SESSION 4
15/10/2018	16/10/2018	17/10/2018	18/10/2018

SESSION 5	SESSION 6	SESSION 7	SESSION 8
19/10/2018	12/11/2018	13/11/2018	14/11/2018

SESSION 9	SESSION 10	SESSION 11	SESSION 12
15/11/2018	16/11/2018	19/11/2018	20/11/2018

SESSION 13			
21/11/2018			

Observations

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MAFFPS
	Maintien et perfectionnement des acquis des formateurs de formateurs aux premiers secours	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Adc Frédéric GOURIOU	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.28.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : frederic.gouriou@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateurs de formateurs aux premiers secours

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

12 à 24 Apprenants

Durée de la formation

16h00/2 journées

Pré- requis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs de formateurs aux premiers secours

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06

Séminaire 1	Séminaire 2
12 mars 2018 (1/2 groupe)	19 avril 2018 (1/2 groupe)
Séminaire 3	
6 septembre 2018 (en plénière)	

Observations

Sous réserve de la modification de l'arrêté du 24/5/2000 et en attente du programme délivré par la DGSCGC.

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MAFDF3
	Maintien et perfectionnement des acquis du chef de groupe feux de forêts	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Jean Marc BILQUEZ	Collaboratrice : Mme Valérie CIAVALDINI
Téléphone : 04.92.13.46.20	Téléphone : 04.92.13.46.49
Mail : jean-marc.bilquez@sdis06.fr	Mail : valerie.ciavaldini@sdis06.fr

Objectif de la formation
Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de chef de groupe feux de forêts

Public autorisé	Effectif autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	4 apprenants (en demi-journées) et 8 (en journées)

Durée de la formation	Pré- requis
08h00/1 journée 04h00/1 demi-journée (le lundi et le vendredi)	Être officier ou sous-officier de sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels et détenteur de l'UV FDF3

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

SIMULATEUR MOBILE C.E.SI.R VALABRE à l'E.D.I.S 06 CAGNES SUR MER		
SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3
Lundi 26 février 2018 après midi	Mardi 27 février 2018 journée	Mercredi 28 février 2018 journée
SESSION 4	SESSION 5	
Jeudi 1er mars 2018 journée	Vendredi 2 mars 2018 matinée	

Observations
Evaluation formative

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MAFDF4
	Maintien et perfectionnement des acquis du chef de colonne feux de forêts	

Personnes ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Jean Marc BILQUEZ	Collaboratrice : Mme Valérie CIAVALDINI
Téléphone : 04.92.13.46.20.	Téléphone : 04.92.13.46.49.
Mail : jean-marc.bilquez@sdis06.fr	Mail : valerie.ciavaldini@sdis06.fr

Objectif de la formation
Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de chef de colonne feux de forêts

Public autorisé	Effectif autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	8 à 10 Apprenants

Durée de la formation	Pré-requis
08h00/1 journée	Être officier de sapeur-pompier volontaire ou professionnel et détenteur de l'UV FDF4

Planning prévisionnel des sessions de la formation

E.C.A.S.C. VALABRE		
SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3
Mardi 20 février 2018	Jeudi 5 avril 2018	Lundi 9 avril 2018

Observations

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MAFDF5
	Maintien et perfectionnement des acquis du chef de site feux de forêts	

Personnes ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Jean Marc BILQUEZ	Collaboratrice : Mme Valérie CIAVALDINI
Téléphone : 04.92.13.46.20.	Téléphone : 04.92.13.46.49.
Mail : jean-marc.bilquez@sdis06.fr	Mail : valerie.ciavaldini@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de de chef de site feux de forêts

Public autorisé	Effectif autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	2 apprenants

Durée de la formation	Pré-requis
08h00/1 journée	Être officier de sapeur-pompier volontaire ou professionnel et détenteur de l'UV FDF5

Planning prévisionnel des sessions de la formation

E.C.A.S.C. VALABRE		
SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3
Mardi 20 février 2018	Jeudi 5 avril 2018	Lundi 9 avril 2018

Observations

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION CONTINUE ET DE PROFESSIONNALISATION	MACOD 2
	Maintien et perfectionnement des acquis du conducteur véhicule tout terrain	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un CCF

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

18 Apprenants/Session

Durée de la formation

08h00/ 1 journée

Pré-requis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel et détenteur de l'UV COD 2

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.C.A.S.C. VALABRE

SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3	SESSION 4
Le 12/03/2018	Le 13/03/2018	Le 14/03/2018	Le 15/03/2018
SESSION 5	SESSION 6	SESSION 7	SESSION 8
Le 16/03/2018	Le 19/03/2018	Le 20/03/2018	Le 21/03/2018
SESSION 9	SESSION 10		
Le 22/03/2018	Le 23/03/2018		

Observations

Infos : La formation comprend 1 journée réalisée à l'ECASC de Valabre.

La répartition des apprenants par GT sera établie en fonction des effectifs recensés selon l'ancienneté d'obtention de l'**UV COD2PL « supérieur à 5 ans »**.

Nota pour les GT Formation :

Validation finale sur Webfor uniquement sur présentation de la copie du permis de conduire de la catégorie concernée.

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>FORMATION PROFESSIONNALISATION</p>	<p>MAFORCOD6GF</p>
	<p>Maintien et perfectionnement des acquis du formateur de conducteur de moyen élévateur aérien</p>	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateur de conducteur d'un MEA du **GROUPE F**

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
 Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

4 Apprenants/Session

Durée de la formation

08h00/ 1 journée

Pré-requis

Être sapeur-pompier professionnel et détenteur des UV COD 3 et COD 6GF

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06

SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3
Le 11/06/2018 (*)	Le 12/06/2018 (*)	Le 13/06/2018 (*)

Observations


Infos :

Concerne uniquement les formateurs **COD3/COD6 du groupe F** n'ayant pas effectués la **FMPA**.

Les formations seront sur le Cis Nice BON VOYAGE (*) et le Cis GRASSE (*)

Nota pour les GT Formation :

Validation finale sur Webfor uniquement sur présentation de la copie du permis de conduire de la catégorie concernée.

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION PROFESSIONNALISATION	MACOD6GD
	Maintien et perfectionnement des acquis de conducteur de moyen élévateur aérien	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation
Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un MEA du GROUPE D

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	4 Apprenants/Session

Durée de la formation	Pré- requis
08h00/ 1 journée	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel et détenteur de l'UV COD 6GD

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06			
SESSION 1 (*)	SESSION 2 (*)	SESSION 3 (*)	SESSION 4 (*)
Le 03/04/2018	Le 04/04/2018	Le 05/04/2018	Le 02/05/2018
SESSION 5 (*)	SESSION 6	SESSION 7	SESSION 8
Le 03/05/2018	Le 04/05/2018	Le 22/05/2018	Le 23/05/2018
SESSION 9			
Le 24/05/2018			

Observations
<p>Infos : Concerne uniquement les conducteurs COD6 du groupe D n'ayant pas effectués de maintien des acquis.</p> <p>Infos : La répartition des apprenants par GT sera établie en fonction des effectifs recensés selon l'ancienneté d'obtention de l'UV COD6GD « supérieur à 3 ans ».</p> <p>Les formations seront sur le Cis ANTIBES (*), le Cis BOCCA (*) et le Cis GRASSE (*)</p> <p>Nota pour les GT Formation :</p> <p>Validation finale sur Webfor uniquement sur présentation de la copie du permis.</p>

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION PROFESSIONNALISATION	MACOD6GE
	Maintien et perfectionnement des acquis de conducteur de moyen élévateur aérien	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un MEA du **GROUPE E**

Public Autorisé

- Sapeur-Pompier Professionnel
- Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif Autorisé par session

4 Apprenants/Session

Durée de la formation

08h00/ 1 journée

Pré- requis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel et détenteur de l'UV COD 6GE

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06

SESSION 1 (*)	SESSION 2 (*)	SESSION 3 (*)	SESSION 4 (*)
Le 01/10/2018	Le 02/10/2018	Le 03/10/2018	Le 04/10/2018
SESSION 5 (*)	SESSION 6 (*)	SESSION 7 (*)	SESSION 8 (*)
Le 05/10/2018	Le 08/10/2018	Le 09/10/2018	Le 10/10/2018
SESSION 9 (*)	SESSION 10 (*)	SESSION 11 (*)	SESSION 12 (*)
Le 11/10/2018	Le 12/10/2017	Le 15/10/2018	Le 16/10/2018
SESSION 13	SESSION 14	SESSION 15	
Le 17/10/2018	Le 18/10/2018	Le 19/10/2018	

Observations

Infos : Concerne uniquement les conducteurs **COD6 du groupe E** n'ayant pas effectués de maintien des acquis.

Infos : La répartition des apprenants par GT sera établie en fonction des effectifs recensés selon l'ancienneté d'obtention de l'**UV COD6GE « supérieur à 3 ans »**.

Les formations seront sur le Cis BON VOYAGE (*) et le Cis CAGNES sur MER .

 <p>E.D.I.S. 06</p> <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	FORMATION PROFESSIONNALISATION	MACOD6GF
	Maintien et perfectionnement des acquis de conducteur de moyen élévateur aérien	

Personnes Ressources au GF Formation Sport	
Organisateur : A/C Patrick HAREUX	Collaboratrice : Mme Valérie CHIAPPELLA
Téléphone : 04.92.13.46.56.	Téléphone : 04.92.13.46.60.
Mail : patrick.hareux@sdis06.fr	Mail : valerie.chiapella@sdis06.fr

Objectif de la formation
Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un MEA du GROUPE F

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	4 Apprenants/Session

Durée de la formation	Pré- requis
08h00/ 1 journée	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel et détenteur de l'UV COD 6GF

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

SESSION 1 (*)	SESSION 2 (*)	SESSION 3 (*)
Le 18/09/2018	Le 19/09/2018	Le 20/09/2018
SESSION 4	SESSION 5	SESSION 6
Le 25/09/2018	Le 26/09/2018	Le 27/09/2018

Observations
<p>Infos : Concerne uniquement les conducteurs COD6 du groupe F n'ayant pas effectués de maintien des acquis.</p> <p>Infos : La répartition des apprenants par GT sera établie en fonction des effectifs recensés selon l'ancienneté d'obtention de l'UV COD6GE « supérieur à 3 ans ».</p> <p>Les formations seront sur le Cis FODERE (*) et le Cis GRASSE .</p>

 « Se Former pour mieux Servir »	FORMATION PROFESSIONNALISATION	RECY BNSSA
	Maintien et perfectionnement des acquis du surveillant de baignade et d'activités nautiques	

Personnes Ressources au GF Formation Sport

Organisateur : Ltn Christian GASTAUD	Collaboratrice : Mme Francisca DOS PASSOS
Téléphone : 04.92.13.46.50.	Téléphone : 04.92.13.46.28.
Mail : christian.gastaud@sdis06.fr	Mail : francisca.dos-passos@sdis06.fr

Objectif de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de surveillant de baignade et d'activités nautiques (Recyclage BNSSA tous les 5 ans)

Public Autorisé	Effectif Autorisé par session
<input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Sapeur-Pompier Volontaire	12 à 16 Apprenants

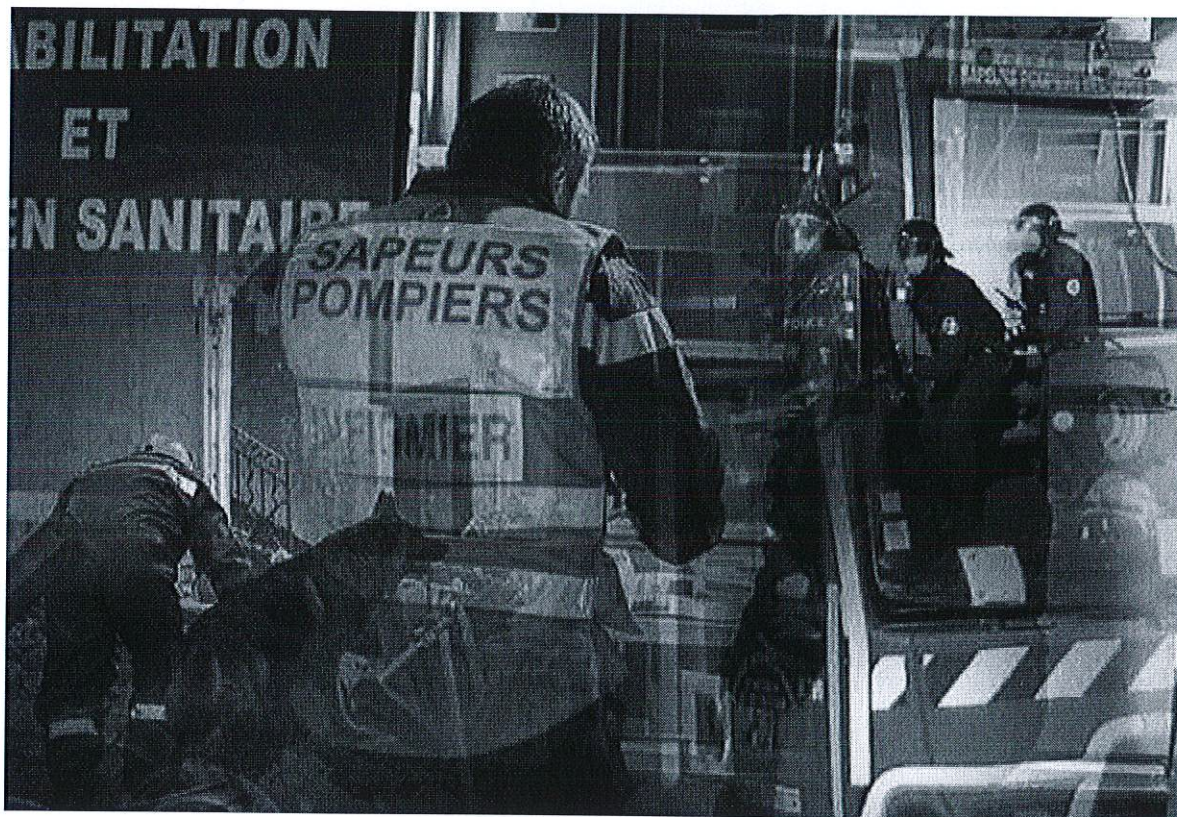
Durée de la formation	Pré- requis
24h00/ 3 jours	Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel et détenteur du BNSSA Avoir participé activement à la Surveillance des plages durant les saisons 2016 et 2017

Planning Prévisionnel des sessions de la formation

E.D.I.S. 06	
SESSION 1	Du 26 au 28 mars 2018 (à confirmer)
SESSION 2	Du 4 au 6 avril 2018 (à confirmer)

Observations

LES FORMATIONS ORGANISEES PAR LES ORGANISMES EXTERIEURS





Intitulé de la formation	Contact GFFS	Dates	Nombre de places
--------------------------	--------------	-------	------------------

Formation d'intégration de Lieutenant de 2 ^{ème} classe	Cne Bruno KOHLHUBER Mme Patricia De MORI	22 janvier au 27 avril 2018	LT2 CORDERO + 2 réservées + 2 à définir avec l'ENSOSP
Formation d'intégration de Lieutenant de 1 ^{ère} classe	Cne Bruno KOHLHUBER Mme Patricia De MORI	9 avril 2018 à début avril 2019 A définir	LT1 BERTAZZO LT1 RICCI + 2 réservées + 2 à définir avec l'ENSOSP
Formation d'adaptation à l'emploi de Lieutenant de 1 ^{ère} classe	Cne Bruno KOHLHUBER Mme Patricia De MORI	A définir	0
Formation initiale de Lieutenant SPV – Module C3 Pratique chef de groupe – Rattrapage	Cne Bruno KOHLHUBER Mme Patricia De MORI	A définir	LTN DONADEY
Formation initiale de Lieutenant SPV – Module C3 Pratique chef de groupe	Cne Bruno KOHLHUBER Mme Patricia De MORI	5 au 16 février 2018	LTN AMADORI
Formation d'intégration de Lieutenant SPV – Chef de groupe	Cne Bruno KOHLHUBER Mme Patricia De MORI	15 janvier au 30 mars 2018	LTN CAUVIN LTN DANIEL + 2 à désigner
Formation d'adaptation à l'emploi de capitaine	Cne Bruno KOHLHUBER Mme Patricia De MORI	A définir	2
Formation d'adaptation à l'emploi de commandant	Cne Bruno KOHLHUBER Mme Patricia De MORI	5 février au 30 mars 2018	CDT QUAGLINO
Formation d'adaptation à l'emploi de Chef de groupement	Cne Bruno KOHLHUBER Mme Patricia De MORI	A définir	0

Conseiller technique RAD-RAD 4	Lt Christian GASTAUD Mme VALERIE CIAVALDINI	A définir	CDT FIORELLI
Maintien des acquis RAD 4	Lt Christian GASTAUD Mme VALERIE CIAVALDINI	A définir	A désigner
Maintien des acquis EAP 3	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	A définir	LTHC GASTAUD
Préventionniste PRV 2	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	15/01 au 23/03/18	LT1 JOUGUET
Maintien des acquis en prévention MAPRV 2	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	6
Chef de service prévision PRS 3	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	03 au 07/09/18	CNE BIECKENS
Perfectionnement SSI	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	Indéterminées	3
Perfectionnement GN8	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	Indéterminées	1

Perfectionnement ingénierie	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	Indéterminées	2
Perfectionnement droit et prévention	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	Indéterminées	LCL IEMMI
Perfectionnement tunnel	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	Indéterminées	LCL FRANCO
Installations classées - I.C.P.E	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	5 au 9 février 2018 Septembre 2018	CNE BOSELLI

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>Ecole d'Application de la Sécurité Civile</p>	<p>ECASC CESIR VALABRE</p>
--	---	---

Intitulé de la formation	Contact GFFS	Dates	Nombre de places
Chef de groupe FDF- FDF 3	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	15 au 26/01/2018 (APC - ECASC) 12 au 16/02/18 et du 26/02 au 02/03 (2^e semaine BMPM) 5 au 9/03 et du 19 au 23/03/18 (30) 12 au 16/03 et du 26 au 30/3/18 (13) 26 au 30/04 et du 9 au 13/04 (34) (84) 1 ^{er} au 5/10 et du 15 au 19/10/18 (83)	9
Chef de colonne FDF- FDF 4	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	22/01 au 02/02/18 (APC) 12 au 23/03/18 9 au 20/04/18 28/05 au 8/06/18 17 au 28/09/18 1 ^{er} au 12/10/18 15 au 26/10/18 5 au 16/11/18 10 au 21/12/18	6
Chef de site FDF- FDF 5	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	5 au 16/02/18 19 au 30/11/18	2
Maintien des acquis des moniteurs de conduite - COD 3	ADC Patrick HAREUX Mme Valérie CHIAPELLA	A définir	15
Chef d'unité SAL. SAL2	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	A définir	CORNU
Préformation SAL 2	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	A définir	PAIRE Nicolas
Maintien des acquis des conseillers technique SAL	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	A définir	ROGUE COQUELIN OEIL
Maintien des acquis des conseillers technique SAV	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	A définir	CANDIA
RAD3	Lt Christian GASTAUD Mme VALERIE CIAVALDINI	A définir	LT1 CONTI LT1 BETOUN
Chef de CMIC RCH3	Lt Christian GASTAUD Mme VALERIE CIAVALDINI	A DEFINIR	A désigner

USAR2	Lt Christian GASTAUD Mme VALERIE CIAVALDINI	A définir	S/ SALZMANN A/C GIRARDOT A/C VIGNI
Conseiller technique USAR3	Lt Christian GASTAUD Mme VALERIE CIAVALDINI	A définir	Cne PELLEGRIN
Chef d'unité cynotechnique CYN 2	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Francisca DOS PASSOS	19 au 30/03/18	S/C LYRAUD
FMPA CYN 3	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Francisca DOS PASSOS	22 au 23/10/18	Vét LCL VIENET A/C VILLARDRY

Maintien des acquis du conseiller technique IMP	ADC Patrick HAREUX Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	0
Equipier secours en montagne- SMO 2	ADC Patrick HAREUX Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	2
Module Neige 1	ADC Patrick HAREUX Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	0
Module Glace 1	ADC Patrick HAREUX Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	3
Chef d'unité secours en montagne- SMO 3	ADC Patrick HAREUX Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	2
Module Neige 2	ADC Patrick HAREUX Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	0
Module Glace 2	ADC Patrick HAREUX Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	0
Maintien des acquis du conseiller technique SMO	ADC Patrick HAREUX Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	3
Intervention en milieu souterrain ISS1	ADC Patrick HAREUX Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	2

Equipier et responsable brûlage dirigé - RTBD	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	15 au 19 janvier 2018 (Départ. 06)	4
Equipier pélicandrome PEL 1	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	26 au 27 avril 2018 3 au 4 mai 2018 14 au 15 mai 2018 17 au 18 mai 2018 22 au 23 mai 2018 24 au 25 mai 2018	4
Chef d'équipe pélicandrome PEL 2	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	26 au 27 avril 2018 3 au 4 mai 2018 14 au 15 mai 2018 17 au 18 mai 2018 22 au 23 mai 2018 24 au 25 mai 2018	2
Cadre AERO - AER 3	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	15 et 16 mai 2018 28 et 29 mai 2018	5
Survie mer hélicoptère - HSP	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Valérie CIAVALDINI	Journée indéterminée	4

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>Centre National de la Fonction Publique Territoriale</p>	<p>CNFPT</p>
--	--	---------------------

Intitulé de la formation	Contact GFFS	Dates	Nombre de places
--------------------------	--------------	-------	------------------

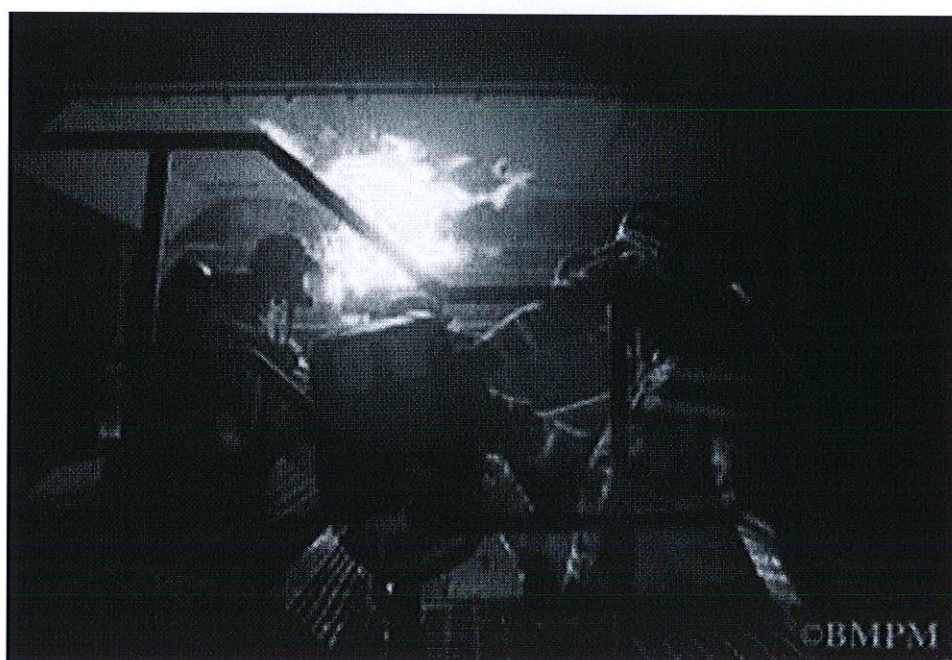
Opérateur des activités physiques- EAP 1	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	Attente CNFPT	A DETERMINER 2 SESSIONS
--	--	---------------	----------------------------

Concepteur de Formation	CDT Frédéric MORA Mme Francisca DOS PASSOS	Attente CNFPT	2 Sessions
Formateur accompagnateur	CDT Frédéric MORA Mme Francisca DOS PASSOS	Attente CNFPT	8 sessions
Accompagnateur de proximité	CDT Frédéric MORA Mme Francisca DOS PASSOS	Attente CNFPT	4 sessions
Actualisation des compétences du formateur	CDT Frédéric MORA Mme Francisca DOS PASSOS	Attente CNFPT	A définir

<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>Bataillon de Marins Pompiers de Marseille / Centre d'Entraînement aux Techniques d'Incendie et de Survie</p>	<p>CETIS</p>
--	--	---------------------

Intitulé de la formation	Contact GFFS	Dates	Nombre de places
--------------------------	--------------	-------	------------------

Intervention à bord des navires et bateaux niveau 4 (IBNB 4)	Cdt Frédéric MORA Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	1
Intervention à bord des navires et bateaux niveau 3 (IBNB 3)	Cdt Frédéric MORA Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	1
Intervention à bord des navires et bateaux niveau 2 (IBNB 2)	Cdt Frédéric MORA Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	4
Intervention à bord des navires et bateaux niveau 1 (IBNB 1)	Cdt Frédéric MORA Mme Valérie CIAVALDINI	A définir	8



<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile</p>	<p>UIISC 7 BRIGNOLES</p>
--	---	-------------------------------------

Intitulé de la formation	Contact GFFS	Dates	Nombre de places
--------------------------	--------------	-------	------------------

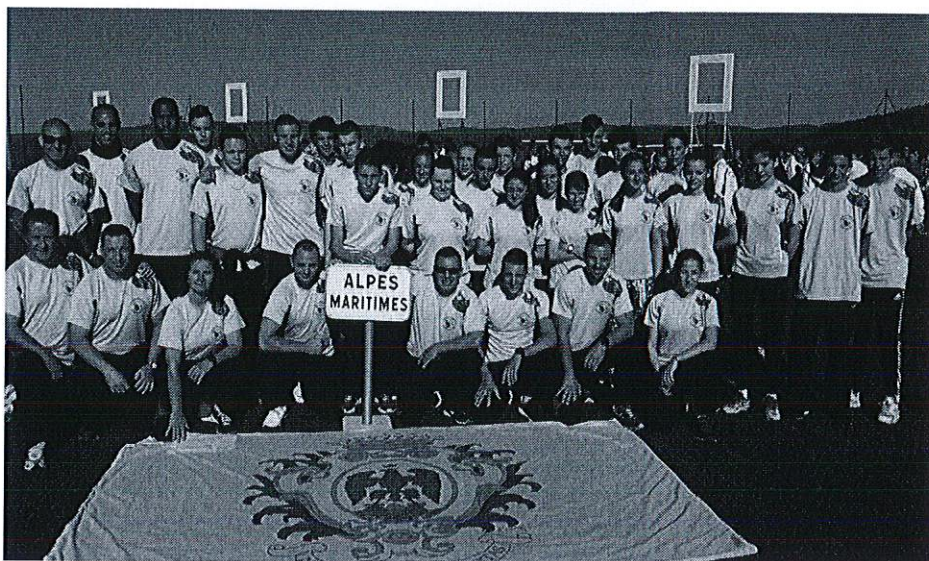
Préformation conducteur cynotechnique - Module « C »	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Francisca DOS PASSOS	12 au 16 février	ADC GIRARD
--	---	------------------	------------



<p>E.D.I.S. 06</p>  <p>« Se Former pour mieux Servir »</p>	<p>Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches</p>	<p>ANENA LES 2 ALPES (38)</p>
--	--	--

Intitulé de la formation	Contact GFFS	Dates	Nombre de places
Maître-chien d'avalanche	ADC Jean-Marc BILQUEZ Mme Francisca DOS PASSOS	Indéterminées	1

CALENDRIER DES EPREUVES SPORTIVES



Épreuve	Contact GFFS	Dates/ Lieu
Cross départemental	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	3 février 2018 Plateau de La Justice GT Nice-Montagne
Cross national	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	17 Mars 2018 - Moirans (Isère 38)
PSSP départemental	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	17 mars 2018 Stade Vauban Antibes GT Ouest
PSSP régional	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	A DETERMINER
PSSP national	Lt Christian GASTAUD Mme Francisca DOS PASSOS	30 Juin 2018 - Périgueux (18)

